

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTERETS DU COMTE DE BERTHIER-MASKINONGE.

VOL. VIII. — NO 25.

SAINT-JUSTIN, LE VENDREDI, 24 AVRIL 1942

Camille Ducharme, Rédacteur-Gérant.

Au plébiscite du 27 avril, il faut répondre: NON

Lisez bien ces diverses déclarations de M. King et de ses ministres pour vous convaincre que c'est le plébiscite de la conscription.

Le but de ce plébiscite suivant l'Hon. M. King

"Il ne s'agit pas d'élections générales, il ne s'agit pas de se prononcer entre deux partis, mais bien de nous relever de nos promesses sur les méthodes de conduire la guerre . . .
(Au parlement, 25 février 1942)

M. Gardiner, ministre de l'agriculture

"Je ne dis pas que je n'appuierai jamais une politique de conscription".
(Au Parlement, le 10 février 1942)

M. Ralston, ministre de la Défense Nationale

" . . . si le régime du volontariat ne répond pas aux besoins des jours difficiles, qui viendront, JE CROIRAI ALORS DE MON DEVOIR D'APPUYER L'ADOPTION DE L'AUTRE METHODE, C'EST-A-DIRE LA CONSCRIPTION".
(Au Parlement, le 10 février 1942)

M. Ian Mackensie, ministre des Pensions et de la Santé Nationale

"Si la population consent à nous libérer de nos promesses, et que le volontariat ne réussit pas à procurer les renforts, alors je recommanderai pour ma part d'appliquer toutes les mesures que rendra nécessaire l'envoi à temps des renforts essentiels de militaires formés"
(Au Parlement, le 6 février 1942)

M. St-Laurent, ministre de la Justice

"Je ne puis promettre au moment où le Canada est en danger, que le volontariat suffira pour parer au danger."
(D'après "Le Devoir" du 4 fév. 1942)

M. Isley, ministre des Finances

" . . . le Gouvernement sans trop se soucier des conséquences lointaines, devrait maintenant adopter les mesures les plus propres à assurer la victoire. . . et si la population dit OUI au plébiscite, alors nous aurons toute liberté d'agir et nous agirons au mieux . . . de l'effort de guerre."
(Au Parlement, le 4 février 1942)

M. Cardin

Voici ce que l'honorable Cardin a déclaré en réponse à une question posée par M. Hanson:
M. Hanson (chef d'opposition): "Que fera-t-il (M. Cardin) si le gouvernement est libéré de ses engagements?"
M. Cardin: "Autant que mon honorable ami" M. Hanson.
Et l'on sait que M. Hanson est favorable à la conscription pour service outre-mer.

Berthierville

NOUVELLE FAMILLE:—

M. et Mme Chs. Bisson sont arrivés lundi pour habiter Berthierville: c'est une nouvelle famille qui nous vient de Québec. Madame Bisson est la fille de M. Jos. Brière.

DE RETOUR:—

Le Dr et Mme Ulysse Laferrière sont de retour dans la région après un an à Toronto où le médecin de l'Unité Sanitaire du comté de Berthier suivait des cours spéciaux. Dès le premier mai, le Docteur et Madame Laferrière s'installeront à Berthierville.

BONNE NOUVELLE:—

Mlle Aimée Paquin qui est à l'hôpital St-Luc depuis deux semaines à la suite d'une double intervention chirurgicale, se remet de jour en jour: nous lui souhaitons prompt rétablissement.

CHANGEMENT A LA PEPINIERE:—

M. Roland Deschamp, qui dirige depuis quelques dix années les activités de la Pépinière Forestière Provinciale, serait appelé à Québec, dans un avenir rapproché, pour occuper un autre poste de confiance, toujours dans le Département des Terres et Forêts.

DECES:—

Le 20 avril, avaient lieu les funérailles de Dame Armand Sarrazin, née Florida Girard, décédée samedi matin à l'hôpital Richelleu de Sorel, à l'âge de 35 ans et 3 mois.

Outre son époux et un jeune bébé, elle laisse dans le deuil son père et sa mère M. et Mme Pierre Girard, ses frères Pierre-Elie, Joseph, Charles-Edouard, Wilbrod et Alfred.
Nos condoléances.

BAPTEME:—

Le 19 avril, à M. et Mme Gérard Brunelle, un fils baptisé Joseph-Joachim-Germain-Marcel Parrain et marraine M. et Mme Joachim Grégoire de St-Didace, cette dernière représentée par Mme Chs-Auguste Blais de Berthierville.

BERTHIERVILLE A L'HONNEUR:—

L'un de nos jeunes M. Ac. Roy LeMoine vient de se distinguer en se classant premier sur 300 élèves; il a été décoré de la médaille d'honneur du R.C.A.F., à l'école d'entraînement militaire de St-Thomas, Ont.

Notre jeune compatriote partira sous peu pour une autre école quelque part au pays, où il pourra se perfectionner dans le manement des instruments de l'aviation.

M. Howe demande un vote affirmatif

Le ministre des munitions dit que le gouvernement a besoin d'être libéré de sa promesse

Port-Arthur, 17. (P.C.) — Le ministre des munitions l'hon. M. Howe a dit ici ce soir que si jamais la conscription devenait nécessaire au Canada et qu'il se trouvait membre d'un gouvernement qui refuserait de l'appliquer, il démissionnerait et se servirait de son influence pour en former un autre.

M. Howe parlait à une assemblée à l'appui d'un vote affirmatif lors du plébiscite du 27 avril.

Jusqu'à présent a-t-il dit, le gouvernement n'a pas jugé la conscription nécessaire, car les camps d'entraînement étaient remplis et on manquait pas de volontaires pour outre-mer.

Cependant, a-t-il ajouté, tout gouvernement doit comprendre que n'importe quoi peut arriver et que la conscription peut soudainement devenir nécessaire pour le service outre-mer.

En ce moment a-t-il déclaré, il est difficile pour le gouvernement de discuter librement la politique de guerre en raison de la promesse qui le lie.

"Nous voulons ce vote pour libérer les membres du parlement afin que la conscription puisse être discutée au mérite et nous disons au peuple: "nous désirons que vous nous libériez de nos promesses."

Etes-vous pour ou contre la conscription ?

Si vous votez "OUI" au plébiscite, je devrai interpréter votre verdict comme la manifestation de votre désir d'avoir la conscription et mon devoir sera de voter la conscription aux Communes. — Mais si vous votez "NON", je saurai vous représenter et m'opposer de toute mon énergie à la conscription," a déclaré avec sa franchise coutumière M. Maurice Bourget, m. p., au grand ralliement de tous ses électeurs à St-Romuald, dimanche dernier.

"Service militaire obligatoire" dit l'Hon. C.-D. Howe

Port-Arthur, Ont., 18. (BUP) — L'hon. C.-D. Howe, ministre des Munitions, a déclaré au cours d'une grande assemblée que le service militaire obligatoire pour outre-mer pourrait très soudainement devenir indispensable à la poursuite de la guerre. "Jusqu'à aujourd'hui", a dit M. Howe, "le gouvernement n'a pas jugé que la conscription était indispensable à notre défense" Mais il est maintenant impossible de tenir une discussion intelligente sur le sujet, en Chambre, car bon nombre de députés sont paralysés par les promesses électorales qu'ils ont faites. "Le ministre a dit que comme membre du gouvernement, il voulait un mandat pour pouvoir imposer si nécessaire, "le service obligatoire pour outre-mer".

Voter oui au plébiscite, ce serait dire à M. King: "Quand vous le voudrez, imposez la conscription pour service outre-mer, vous êtes maintenant libre de le faire."

Voter NON, ce sera lui dire: "Restez fidèle à vos engagements, restez fidèle à la politique prêchée depuis 25 ans et n'imposez JAMAIS la conscription".

Le Courrier de Berthierville

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNE & FILS, Éditeurs-Prop.

Camille DUCHARME, Rédacteur-Gérant

55 RUE DE FRONTENAC, BERTHIERVILLE

ABONNEMENT:

Ville et comté de Berthier-Maskinongé, un an .. \$0.50
 Pour le Canada, un an .. 1.00
 Pour les États-Unis .. 1.50
 Toute année commencée est due en entier.
 Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté il est entendu que les articles du Courrier sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.
 Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

BERTHIERVILLE

MARIAGE DUBE-BRUNELLE

Le 8 avril, avait lieu le mariage de M. Ovilá Brunelle, fils de M. l'échevin Joseph Brunelle et de Mme Brunelle avec Mlle Georgette Dubé, fille de Mme Vve Gaston Dubé. M. Joseph Brunelle servait de témoin à son fils et M. Marcel Dubé, à sa soeur. Après le mariage, il eut réception chez Mme Dubé et au retour du voyage de noces, il y avait grande soirée chez M. et Mme Joseph Brunelle: on y remarquait outre les nouveaux mariés, M. et Mme Joseph Quessy, M. et Mme Gérard Brunelle, M. et Mme Joseph Rocheleau, M. Roger Rocheleau, MM. Germain et Réal Rocheleau, Mlles Muguette et Clairette Rocheleau, M. et Mme William Bélanger, de Montréal, Mme Gaston Dubé, M. Gaston Laforest, M. et Mme L. Lamoureux de Montréal, Dame V. Paquette de Montréal, M. D. Valois, M. et Mme Donat Clermont, M. et Mme H. Massicotte, M. et Mme Gérard Doucet, M. Louis Vincent, M. Frédéric Blais, M. Ovilá Boisjoli, M. et Mme Alphonse Massé, M. Jérémie Dubé, Mlle Germaine St-Martin, M. Léo Bruneau, M. et Mme Félix Joly, M. et Mme Albert Laprade, M. et Mme Joseph Lavallée, M. et Mme Rog. Clermont, Dame Omer Doucet, M. et Mme Lionel Fredette, M. Laurent Dubé, M. et Mme Ed. Gaudoury, Mlle C. Dubé, M. et Mme Emille Jalette, M. et Mme Emille Leduc, Mlle Adrienne Denommée, M. le maire Brisson et Mme Brisson, M. Léo Dubé, Mlle Yolande Dubé, M. et Mme Claude Jalette, M. et Mme Horace Cloutier d'Ottawa, Mlle Alb. Paquette de Montréal, M. et Mme Geo. Martel, Mlle Eva Desrosiers de Montréal, M. et Mme Léo Dubé, Mlle Georgette Latour, M. Maurice Plouffe, M. et Mme Gérard Dubé, M. et Mme Ol. Dubois, M. Edmond Dubois, M. et Mme Donat Piette, M. et Mme Wilfrid Doucet, M. et Mme R. Carpentier de St-Cuthbert, M. et Mme Hervé Lefebvre, M. et Mme Geo. Assal, M. et Mme Marcel Dubé, M. An-

dré Dubé, M. et Mme Donatien Clermont, Mlle Marguerite Doucet, M. Rosaire Brunette, M. Flora Sylva, M. et Mme Raymond Giroux, M. et Mme Paul Parent, M. J.-Paul Dubé, et autres.

Au fil de ma plume

(Tranche de vie vécue)

Il y avait longtemps que je n'étais sorti; entendez que je n'étais allé dans le Monde (avec majuscule naturellement). J'ai dû y retourner un soir. J'ai pu entrer encore dans mon habit de gala. C'est qu'il y avait danse chez Madame X. — Impossible de pouvoir décliner. Il y fallait le gros chiffre à cette réception de qualité. En fait, toute la clique y était.

Je me rendis avec résignation. Je passe dans la chambre classique aux meubles démodés, sévères, narquois, aux tentures défraîchies, fanées, malgré les plis savants qu'on a dû leur donner. — Entre au salon, le seul d'ailleurs de la maison. Rien de plus énervant, exaspérant qu'un début de soirée; aussi, les mots d'esprit sont maigres, la conversation languit péniblement. Pourvu, mon Dieu, me dis-je, qu'on aille pas commettre la gaffe de parler du plébiscite, ni du discours de vieille coquette de tel ministre renégat...

Les invités qui ont été trop consciencieux sur l'heure de l'arrivée s'ennuient visiblement. C'est un malaise qui grandit, monte. L'hôtesse s'affole quelques secondes. Un vieil ami, tout près de moi, qui renverse infailliblement sa tasse de thé sur son complet, soupire. Tout le monde se sourit bêtement.

Pour me donner un but, je jette un coup d'oeil indulgent sur le mobilier. Je le soupèse: Pas mal pleutre, ce salon: un piano hostile, suintant tous les déboires familiaux; un radio qui gratte, en criant franchement ses neuf ans bien sonnés; quelques rares gravures banales qu'ils devraient bien changer; aucune fleur, à peine quelques livres emprisonnés entre deux têtes de lion en plâtre bronzé, quelques tables de fabrication en série; deux ou trois lampes aux abat-jours fatigués. C'est tout.

Le fauteuil dont j'essaie d'être l'ami a dû recevoir souvent un corps plus massif, car je m'y sens fort mal à l'aise. Au moindre mouvement, il y a sérieux danger. Fort heureusement, les retardataires s'amènent à dix heures et demi, tout confus du retard qui fait chic. Ils sont tout en gargarismes d'amabilités, de chatte-

ries, de mots habillés de velours: "Comme c'est gentil à vous d'avoir pensé à nous... Veuillez croire que nous apprécions cette faveur... etc., etc."

— Comme je les connais à fonds, depuis quinze ans, j'ai peine à dissimuler un sourire, tout en leur pardonnant intérieurement leur vieille hypocrisie. Ils m'ont dit tant de fois ne pouvoir sentir (sens littéral) l'atmosphère de cette maison d'où, d'après eux, on a l'impression d'avoir couvé une maladie grave, ou d'être sous la menace d'une contagieuse.

Le salon qui n'est pas grand d'avance est plein à craquer. Grand contentement des hôtes. C'est leur grand soir. Les stores sont restés ouverts délibérément. Des ombres circulent dehors, tout près des vitres. Demain, nous saurons que les X ont donné leur effort social. L'on est dans le Monde, ou on ne l'est pas... J'achève ma huitième cigarette.

Enfin, les plateaux circulent: De la bière dans un petit verre à eau; des liqueurs douces provenant de grosses bouteilles; pas de spiritueux! — (Madame au dernier mariage de l'une de ses filles a commis l'imprudence de se faire tertiaire); un plateau miniature de noix ou le sel est rare: quelques chocolats au teint ravagé.

Et nous dansons un peu, très peu. Alors on se risque dans les histoires. Pour donner une chance à tous, madame la Tertiaire s'esquive dans une autre pièce. Un ancien détroqué, type hideux, conte évidemment la plus grosse histoire dans le but de faire rougir trois à quatre vierges de trente-sept ans qui s'étouffent entre deux bouffées de cigarettes. Par contenance, tout le monde rit un peu. Les observateurs se contentent de sourire discrètement. C'est si délicat d'aller dans le Monde!

Décidément, je change de fauteuil. J'ai les fesses endolories; des avertissements me labourent le dos. Je crois que cette chaise est un peu mieux. Voici la faim qui s'en mêle: Je me risque à piquer quelques sandwiches minuscules, gentilles. D'une bouchée, j'ai horriblement diminué les possibilités de l'assiette. Mon hôtesse minaude: Vous savez — ne vous gênez pas — il y en a d'autres au buffet...

La fournise a dû être mise au bois, il fait certainement 90 degrés. L'eau me baigne la figure et le reste en dedans. Je puis me mirer sur le bout de mon nez, et je suis certain que mon faux-col est déluré.

On passe une seconde, même une troisième tournée de breuvages — les mêmes par exemple! Décidément, on ne lésine pas dans cette maison. Mais, toujours, pas de "fort" pas de vin non plus. Les plus intimes se sont cantonnés secrètement à la cuisine. Pour moi, le "fort" est là, car ça s'amuse ferme dans ce coin-là!

Je me pince un mollet pour éviter un bâillement fâcheux qui pourrait avoir la franchise d'un mugissement. Je m'embête à mourir. Et dire, que j'avais reçu, ce midi, les plus nouveaux volumes français qui sont restés sur ma table de lecture.

A deux heures du matin, la bouche sèche, tout en nage, je file à l'anglaise, pour ne pas briser une aussi jolie soirée. Je téléphonerai

D'un Arôme Délicat
THÉ
"SALADA"

demain. J'enverrai même, en guise d'appréciations, une boîte de chocolats un peu plus frais.

L'air me refait. J'en bois avec que c'est franc, de l'air! Je fais sur la rue déserte quelques mouvements ferveur. Que c'est bon, que c'est pur, de gymnastique pour me dégourdir. Cela fera dire, demain matin, à quelques matineuses punaises de sacristie: "Qu'il y avait donc des gens

ivres sur la rue, cette nuit! En allant à deux heures... (vous savez où) je m suis trouvé à voir encore un Tel. — Pauvre... garçon... Quelle Vie..."

Ouf! J'ai hâte d'être chez moi, dans le cadre de mes choses, dans le sourire de mes bibelots, dans la paix habitée de ma bibliothèque. Non, vraiment, je n'irai plu dans le Monde... (toujours avec majuscule) S. V. P.!!

La
SILHOUETTE
 à
TAILLE LONGUE
 par
GRENIER



Une ligne élancée et moulée. Une taille longue et fine placée normalement. Jolies courbes toutes féminines. Voilà votre silhouette dans un "Grenier"

Illustration du modèle 1130 de Grenier... C'est le contrôle parfait des courbes, l'élégance, l'aisance de mouvement que vous désirez tant. Ce corset avec laçage à l'avant est fait de coutil solide, bien baleiné, taille très haute, fermeture-éclair sur le côté. Bra style 8104—Fine batiste, supports avec bande en "Lastex" facilitant la respiration.

Laissez-nous vous ajuster correctement et vous donner cette silhouette longue et élancée.

MME F. GIRARD
 Tout en magasin pour dames
BERTHIERVILLE

C. J. GRENIER & CIE. MONTREAL.

— A LOUER —

Maison de campagne, d'été et d'hiver, en bon ordre et très bien située: pour détails et conditions, s'adresser à Xavier Hérard, St-Ignace, Cté Berthier.

— A VENDRE —

Vache 5 ans fraîche vèlée, 50 lbs lait par jour, prix \$100.00. Cheval 1150 lbs, 8 ans, garanti partout. S'adresser à: VIATEUR CARPENTIER, St-Cuthbert, P.Q.

A BERTHIERVILLE VENDREDI ET SAMEDI

à l'Etude du notaire J.-A. Boivin

Eme. Lacroix
 AVOCAT

Brûlez
LE CHARBON
D&H
 LE CHARBON DUR FAVORI DU CANADA



COMMANDEZ CHEZ VOTRE MARCHAND

F.-C. LAMARCHE
 108 rue De Montcalm,
BERTHIERVILLE

Tél. No. 64

Le Restaurant BELLEVUE
 à Berthierville

a maintenant en vente les nouveaux morceaux du soldat Rolland Lebrun tels que:
 L'Adieu du soldat et Grand-Maman au prix de 50c, par Lionel Parent
 Courage et Rêve du Soldat etc.

A LA PLACE D'AIGUILLES, NOUS VENDONS AUSSI LES DIAMANTS GARANTIS POUR 2000 DISQUES.

CATALOGUE SUR DEMANDE

TÉL. 55 — — BERTHIERVILLE

Puis-je lire n'importe quoi?

par
Gérard Petit, c.s.c.

"Puis-je lire n'importe quoi?" Voilà une question que tout jeune sincère se pose à lui-même un bon jour, et qu'il posera même ouvertement à quelqu'un d'autre s'il se trouve, en état de confiance.

Les Editions Fides, au service de la jeunesse et de ceux qui en répondent, tâchent résolument à solutionner maints problèmes d'adolescents et d'éducateurs, en leur fournissant des oeuvres enrichissantes et formatrices.

Le problème des lectures en est un d'extrême importance; on le comprend quand on remarque, d'une part, la quantité de revues et de volumes mis à la portée du public, inconsiderablement, quelle que soit leur valeur littéraire ou morale; et, d'autre part, la curiosité intellectuelle bien légitime d'une jeunesse fidèle à ses ascendances.

Le Père Gérard Petit répond de façon juste à la question du choix des lectures. Il envisage le problème sous toutes ses faces et le règle positivement. Que tous ceux qui ont le souci de la culture et le bon goût de trouver le temps de lire n'hésitent pas à accepter les lumières que, sur ce sujet, leur donne le Père Petit dans son tract: "Puis-je lire n'importe quoi?"

(1) En vente aux Editions Fides, 430 est, rue Sherbrooke, Montréal. *Bélaire 1026, au prix de \$0.10 l'unité et de \$1.00 la douzaine. "Puis-je lire n'importe quoi?" est le 14e tract de la collection "Face au Mariage".

- A VENDRE -

Ameublement de salle à manger en chêne, ainsi que poêle à l'huile d'été à trois brûleurs. A vendre d'ici au premier mai. S'adresser à 33 Frontenac.

Tél. No 115

Dr G.-H. Pagé

CHIRURGIEN - DENTISTE
49 de Frontenac, Berthierville
(Voisin du Manoir)

Avila ROULEAU

NOTAIRE

Greffier de la Cour de Circuit et de Magistrat

Bureau: Résidence:
Palais de Justice 50 de Frontenac
Tél.: 119 Tél.: 5

POUR VOS TRAVAUX DE FOURRURES

- VOYEZ -

Mlle Marie-Rose Plante

(en face du cimetière)
BERTHIERVILLE

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908
Expert-comptable licencié et agréé
"Chartered Accountant"
Consultations pratiques en matières
Commerciales et Financières.
425, Avenue VIGER, MONTREAL

VOTEZ NON!

Dans un dernier article sur la question du plébiscite je voudrais vous prouver que non seulement vous devez voter "NON", mais qu'il est de votre devoir de faire voter "NON". Il y va de votre intérêt et de celui de vos enfants. La question est très importante et exige de votre part un travail sans borne car chez les partisans du "NON" il n'y a pas d'argent ni d'organisation électorale. N'a-t-on pas vu dernièrement le réseau de Radio-Canada déclarer n'irradier gratuitement que les discours demandant à l'électorat de répondre oui au plébiscite. Cette décision est injuste, illogique et maladroite. On devrait accorder ou refuser cette faveur aux deux groupes, car autrement les plébiscites de la démocratie vont ressembler aux plébiscites hitlériens.

Tous les partis (sauf une poignée de Canadiens-Français dissidents) se déclarent en faveur du oui. Toutes les puissances d'argent, toute la presse communiste, bleue et rouge sont en activité pour faire campagne dans le même sens. Ils sont loin d'être certains de la victoire, car la défaite de Meighen les a rendu craintifs et moins confiants. Ce manque de confiance les a forcé à s'unir pour nous donner le même son de cloche.

La question est simple et reste toujours la même: le gouvernement peut tout faire sauf d'envoyer en Europe, en Asie ou en Afrique les conscrits canadiens. Le seul rempart qui nous reste pour nous protéger c'est un obstacle d'ordre moral. C'est pourquoi M. King voudrait qu'on le dégage de cet engagement pris en 1939 sans qu'il soit obligé de se dégager lui-même.

Depuis 1917, les libéraux pour se cramponner au pouvoir ont critiqué la conscription. Ces discussions sont revenues sur le tapis à chacune des élections non seulement fédérales mais provinciales et même municipales. Ne faisons pas la bêtise de temporiser au parti libéral une confiance aveugle; ne signons pas de chèques anti-datés. N'oublions pas que Sir Robert Borden lui aussi avait promis de ne jamais recourir à la "Conscription". Le 17 janvier 1916 il écrivait à Sir W. Laurier:

"Mon très honorable ami a parlé de la conscription, de l'idée qu'on entretient au pays ou ailleurs que la conscription pourrait exister au Canada. Parlant pendant les deux ou trois premiers mois de la guerre, j'ai clairement fait comprendre à la population canadienne que nous n'entendions pas établir la conscription. Je le déclare de nouveau explicitement".

M. Borden a promis en 1916 et les circonstances ont changé en 1917. M. King promet en 1939 et les circonstances sont changées en 1942. Personne n'aurait pu prévoir ce changement disent les conscriptionnistes. Et pourtant il était facile à prévoir. La conscription en 1917 a été imposée pour fournir des recrues à quatre divisions qui étaient outre-mer. Nous avons actuellement six divisions rendues en Europe. On vient de lever une septième et une huitième et l'on ne dit pas que ce sont les dernières. Les enrôlements volontaires vont-ils suffire à remplir les pertes occasionnées par les disparus, les blessés et les démobilisés? Non! je ne le crois pas. L'histoire est une perpétuelle recommenceuse.

Au Canada, toutes proportions gardées, nous avons actuellement sous les armes plus d'hommes que les Etats-Unis. Quant aux dépenses et aux taxes de guerre elles dépassent aussi celles des Etats-Unis et se comparent avec celles des contribuables anglais. Et pourtant nous n'avons ni les ressources ni la fortune de ces deux puissances. Que je voudrais avoir l'espace pour vous reproduire le discours de L.-P. Picard, député libéral de Bellechasse, qui a prouvé à la Chambre que la conscription était une impossibilité. Notre capital humain nous en avons besoin pour fabriquer des outils et fournir de la nourriture comme a si bien dit M. Churchill.

Les circonstances ont changé a dit M. Cardin et Cie. Et pourtant c'est ce même M. Cardin qui disait le 6 juillet 1917:

"Nous ne sommes que les valets de l'Angleterre. L'Angleterre n'a pas encore jugé à propos de donner le maximum de son effort; pourquoi ferions-nous autrement? On garde au pays les acteurs, les joueurs de baseball et les gérants de magasins et de théâtres; quelle raison aurions-nous d'envoyer le reste de notre population mâle? De plus, l'entrée des Etats-Unis devrait nous exempter de continuer notre effort désordonné, et s'il y a des vides dans nos troupes, que l'Angleterre les remplisse".

En 1935 la politique libérale change, les discours deviennent moins violents et le budget des dépenses de guerre augmente par millions. A ceux qui osent critiquer M. Cardin répond le 16 janvier 1938 au cours d'un discours en faveur du candidat libéral qui se présentait dans le comté de Saint-Henri:

Voilà dix fois que je le répète: "Le Canada ne va pas participer aux guerres extérieures. Voilà dix fois que M. Rinfret vous le déclare aussi; voilà dix fois que M. King le dit au Parlement canadien. Il l'a dit d'abord à Genève, à la face du monde entier et des représentants de l'Angleterre: le Canada ne sera pour rien (à suivre en page 15)

TYPOGRAPHE DEMANDÉ

Typographe demandé, pouvant faire la mise en page de journaux et revues. Occasion exceptionnelle pour homme qualifié. Ouvrage permanent. Références exigées.

S'adresser à: W.-H. Gagné & Fils
L'Echo de Saint-Justin
Tél.: 21, St-Justin, Qué.
Co. Maskinongé.

AMEUBLEMENTS pour NOUVEAUX MARIÉS

BEAUX ET NOUVEAUX SETS DE CHAMBRE

Tél.: 34

110 de Montcalm,

J.-W. ROBILLARD

Vos vieux meubles seront achetés et serviront d'acompte sur les neufs.

Si besoin, conditions faciles de paiement.

Sans intérêt avec achat de \$50.00 ou plus.

Consultez notre spécialiste en machine à coudre:

M. MELVILLE DELISLE

A votre service chaque lundi.

UNE LARME

A MA FEMME

"Te retrouver et te reprendre,
Mieux te connaître et t'apprécier.
Et je n'ai qu'un désir, te rendre,
Toutes tes douceurs et t'aimer!"

Je me souviens du jour, de l'heure où ton sourire,
me surprit
Car j'ai senti vibrer, je puis bien te le dire,
tout mon être.
Et depuis ce jour-là, j'eus beau vouloir dompter,
mon esprit,
Mon coeur n'eut qu'un désir, d'abord te retrouver,
te connaître.

Même si je devais, un jour le regretter,
cet amour,

Il sera doux par toi, de souffrir, de pleurer,
car je t'aime!

Et je ressens ce charme ô laisse-moi te dire,
de ce jour,

De l'heure où j'ai senti, ton regard, ton sourire,
une larme! . . .

Louis-Philippe FRECHETTE

18 avril 1942.

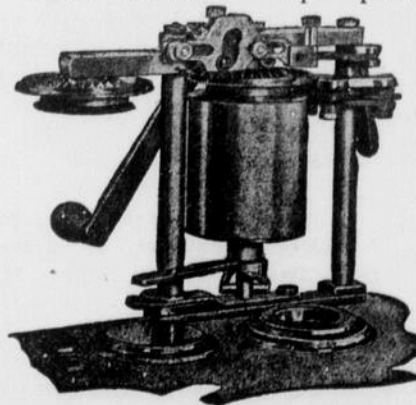
ICI

COURROIES — COURROIES — COURROIES

Cultivateurs, usines, boutiques de machinerie, garages, nous avons en mains un bon assortiment de courroies en toile caoutchoutée de 1½" — 2" — 2½" — 3" — 4" — 5" — 6" à bas prix.

SERTISSEUSE EN ACIER

Avant les gelées et la hausse des prix, faites beaucoup de mise en conserve; utilisez nos boîtes sanitaires 2½ et procurez-vous la meilleure et la plus précise sertisseuse que voici:



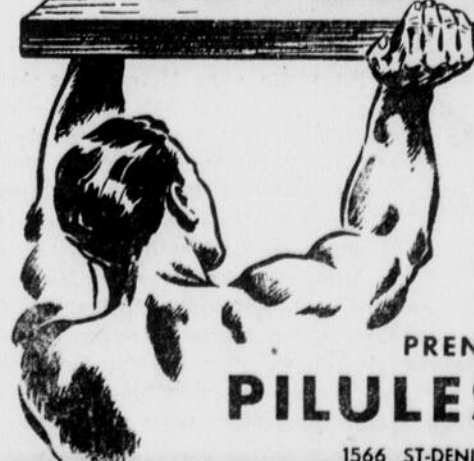
La Ferronnerie de Berthier

Téléphone 17,

BERTHIERVILLE, P. Q.

Toujours au bon endroit!

SOYEZ FORT



SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES

PILULES MORO

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

— Nouvelles de nos Paroisses —

Louiseville

SOIREE:—

Une grande soirée de prestidigitation eut lieu le 21 courant, où le fameux magicien Antoni fut applaudi par une foule compacte à la salle paroissiale.

NAISSANCES:—

Marie Obéline Carmelle Louise, fille de M. et Mme Georges Latourrelle (Lucille Martin). Parrain: M. Normand Martin, marraine: Mme Chs-Ed. Martin.

* * *

Joseph Auguste Gilles, fils de M. et Mme Emilien Millette (Alice Noel). Parrain et marraine: M. et Mme J.-A. Giguère.

* * *

Joseph Claude Pierre, fils de M. et Mme Léo Langevin (Adrienne Giguère). Parrain et marraine: M. et Mme J.-A. Giguère.

* * *

Marie Georgette Marcelle, fille de M. et Mme Augustin Lambert (Rosa Leblanc). Parrain: Armand Généreux, marraine: Thérèse Lambert.

PROCHAIN MARIAGE:—

On annonce pour lundi, le 27 avril, le mariage de Mlle Fernande Hogue, à M. Denis Desautniers, domicilié à Kénogami, Qué. Ce mariage se fera en chapelle privée, dans la plus stricte intimité.

NOTES:—

M. le chanoine Donat Baril, Mlles M.-Blanche Lamirande, Gabrielle Caron, Rollande Barel, Lucienne Beauclair, M.-Rose Chartier et Lorraine Cloutier de passage à Yamachiche pour une réunion de l'A.C.I.R.

Rév. Soeur Marie-Isidore et R. S. Saint-Louis, des Soeurs de la Providence de Montréal en promenade chez Mlle Gédéon Béland et M. Patrick St-Louis.

Mme Honorius Lapointe de passage à Yamachiche.

M. et Mme Liguori Diamond, leur bébé Doris de Shawinigan étaient de passage à Louiseville dernièrement chez M. J.-E. Grenier, M. et Mme J.-Paul Laroche ainsi que chez M. et Mme Diamond.

M. Bernard Trotter de la R.C.A.F., Pennfield Ridge, N.B., en visite chez sa correspondante Mlle Anne-Marie Villemure.

Mme Charles-A. Gauthier séjourne quelque temps à l'hôpital St-Joseph.

M. Liguori Lampron de St-Cuthbert rendait visite à son amie Mlle Gabrielle Caron en fin de semaine.

Mme Henry St-Onge et Mme Paul Renaud de Montréal en promenade chez M. Charlemagne Ringuette.

Mme Georges Caron en voyage aux Trois-Rivières récemment.

Mme Charles Lévesque en visite chez M. Joseph Guinard.

Maskinongé

FETES DE SUCRE:—

Dernièrement un groupe de parents et d'amis prirent part à une joyeuse fête de sucre organisée par M. et Mme Alfred Doyon. Ce sont: M. l'abbé Lucien Paquin, de Maskinongé, et son père M. Azarie Paquin de Ste-Perpétue, M. et Mme Alphonse Gagnon et leur petit-fils Marc St-Laurent de Montréal, M. et Mme Alfred Doyon, M. et Mme Arthur Doyon et leurs enfants Marc et Robert de Louiseville, M. et Mme Napoléon Doyon et leurs filles Claudette et Denise, M. Louis-Georges Doyon, M. Léo Doyon, ainsi que Mlles Lucille et Simone Masse, M. Gilles Masse, tous de Louiseville, M. et Mme Lucien St-Cyr et leur fille Thérèse de St-Didace, M. Alphonse Doyon d'Yamachiche, M. et Mme Angelbert Doyon, MM. Adrien Doyon et Donat Dupont des Trois-Rivières, Mlle Lucienne Doyon, MM. Maurice, Jean-Paul Doyon et Jean-Paul Vanasse. Nous nous sommes amusés dans une franche galeté. Tous se séparèrent en gardant un bon souvenir de cette belle fête de sucre et remerciant M. et Mme Doyon de leur bon accueil. Nous nous sommes séparés avec regret mais tous se promettent d'y retourner l'an prochain.

* * *

M. et Mme Donat Rinfret recevaient le 12 avril dernier à leur cabane à sucre un groupe d'une soixantaine de parents et amis qui passèrent une très agréable journée. Parmi les participants nous remarquons: M. et Mme Donat Rinfret, M. et Mme Wilfrid Rinfret, Bertrand, Paul, Gaston, Gérard, Camille Rinfret, Mme Léon Morin, Mme Ed. Bellemare, Léo-Paul, Anne-Marie, Marcel, Laurent, Bernadette Morin, Théodore Dupuis, M. et Mme Lucien Morin, M. et Mme Oscar Cormier, M. et Mme Donat Marchand, M. et Mme Rosario Lafrenière, Jean-René, Robert, André Morin, M. Antoine Lupien, Germain Morin, Hormisdas Baril, Aristide Croisetière, Sylva Beau-lieu, tous de Maskinongé, M. et Mme Arthur Lupien, Camille Lupien, M. et Mme Hilarion Boulay, M. et Mme Sylvio Morand, M. et Mme Gérard Lapointe de Shawinigan Falls, Mme Joseph Morin, Exélia, Yvette, Colombe, Jeanne d'Arc Morin, M. et Mme Armand Dupuis, Lucille, Gérard, Ghislaine Dupuis de Louiseville, M. et Mme Chrysologue Massé, M. et Mme Charlemagne Champagne, M. et Mme Georges Dauphin, Réal Dauphin de St-Barthélemi. C'est à regret que tous se quittèrent emportant un bon souvenir de cette agréable journée.

NAISSANCES:—

Le 10 avril: Joseph Alain, enfant de Hervé Michaud et de Jeannette Ross. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Camirand.

Le 12 avril: A. M. et Mme Ubald Picotte, née Estelle Bernèche, est née une fille baptisée sous les noms de Marie Bernadette Aline. Parrain et marraine: M. et Mme M. Picotte.

VA ET VIENT:—

Dernièrement M. et Mme Aimé Maillet de Montréal étaient en promenade chez M. et Mme Alfred Doyon de Maskinongé.

En visite chez M. et Mme Arthur Lemyre dimanche: M. et Mme Moïse Bellemare et leurs enfants de St-Justin, M. et Mme Jérôme Bastien de Drummondville, M. Paul-Armand Lemyre de Montréal, Mlle Marguerite Lemyre de Louiseville.

Mlles Yvonne Boucher, Marguerite Dalcourt, Antoinette L'Heureux, Cécile Saucier, Marie Lacourse, Marguerite de Carufel, M. Maurice Lemyre, se rendaient aux Trois-Rivières dimanche dernier pour assister à une

séance du Centre Catholique, donnée à l'occasion du 5e anniversaire de sa fondation.

Mlle Antoinette L'Heureux a passé une semaine chez son frère le Dr Marc L'Heureux de Louiseville.

M. et Mme Alvide Lebeau conduisaient leur fille Imelda à l'hôpital lundi dernier.

Mlle Angélique Laurent, étudiante à l'École Normale de Ste-Ursule, en convalescence chez son père à Maskinongé.

M. et Mme Moïse St-Antoine, leurs garçons Gilles et Roger, ainsi que M. et Mme Georges Lajoie et leur fils André, tous à une fête de sucre à St-Léon.

M. et Mme Eugène Lebeau en promenade à St-Cuthbert avec leurs petits-enfants Réjeanne et Louis-Philippe.

EXCELSIOR:—

C'est le printemps, c'est le renouveau!!! Le temps des chansons et des fleurs, de la joie et de l'amour. La nature prend une parure neuve. Tout est beau.

Tout est pur. Tout invite au bonheur....

Comme le Christ est ressuscité à une vie nouvelle, pourquoi n'irions-nous pas renouveler nos promesses généreuses d'une vie sincèrement chrétienne en suivant les exercices d'une bonne retraite fermée.

Il y en a tant qui, à cause de la guerre sont privés de secours spirituels.

Vive le Dieu d'amour, qu'il règne, qu'il nous sauve.

Votre grande amie M....

* * *

On annonce une retraite fermée spécialement pour les jeunes filles des paroisses rurales du 31 mai au 3 juin, chez les Soeurs Marie-Réparatrices, 865 rue St-Charles, Trois-Rivières.

C'EST LE PLUS BEAU...—

La J.A.C. continue pour quelques jours encore son concours d'abonnements au journal qu'elle publie tous les mois.

Le prix est si modique que pas une famille agricole ne peut s'en passer.

La tenue est si belle que pas un journal du genre ne lui est comparable.

Les articles sont si pratiques que chaque lecteur trouvera de quoi l'intéresser.

Les photos sont si suggestives que pas une imagination ne peut échapper à sa fascination.

Les suggestions sont si adaptées à la classe agricole que tous les jeunes ruraux y trouveront un intérêt spécial.

L'esprit du journal est si familier, son ton est si sympathique que tous les lecteurs s'y laissent subjugués.

Enfin, ce n'est pas un journal comme les autres; c'est un journal extraordinaire.

C'est un journal qu'on a toujours hâte de recevoir et qu'on dévore aussitôt.

C'est un journal qu'on aime à lire deux fois et, après cela on le passe aux amis car il est impossible de goûter une chose sans vouloir le même bonheur pour son voisin.

Ses articles on les trouve bien à la page.

Ses articles, on les discute même en équipes.

Il y en a pour tous les goûts, pour les filles, pour les gars: art ménager, apiculture, feuilleton, idées religieuses et profanes, etc.

Rien ne manque.

C'est complet.

Il faut le répandre, le faire connaître sans jamais manquer une occasion, s'y abonner, abonner ses voisins. Ainsi c'est toute la jeunesse rurale qui recevra la même doctrine, qui sera éclairée de la même lumière, qui communiera à la même source, qui pensera de la même façon et qui agira de concert.

Et nous aurons collaboré à une grande oeuvre et nous aurons coopéré vraiment à faire rayonner nos idées par le journal "JAC".

L'abonnement: 50 sous par année. S'adresser aux jacistes ou au Secrétaire Général de la JAC, 1029, rue St-Denis, Montréal.

St-Barthélemi

FUNERAILLES DE MME

ADELARD L'HEUREUX:—

Le 18 avril, avait lieu le service funèbre de Mme Amanda Dupuis, épouse de feu Adélarde L'Heureux, décédée le 16 avril au matin, à l'âge de 72 ans et 4 mois.

La défunte laisse dans le deuil huit filles: Mme A. Grimard (Maria) de Sorel, Mme S. Guévremont (Joséphine) de Sorel, Mme Vve Ed. Lamoureux (Alice) de Montréal, Mme L. Champagne (Véronique) de St-Barthélemi, Mme A. Caty (Lauréa) de Montréal, Mme A. Grandchamp de Montréal (Aldéa), Mme L. Lamoureux (Aldora) de Montréal, Mme A. Beaudette (Madeleine) de Montréal. Deux fils: M. Edm. L'Heureux, de St-Barthélemi et M. Phil. L'Heureux de St-Lucien, 3 soeurs: Mme P. Lambert (Joséphine) du Manitoba, Mme H. Duval (Juliana) du Manitoba, Mme P. Déry (Victoria) de la Saskatchewan. Un frère: M. Amable Dupuis, du Manitoba.

Dans le cortège on remarquait son beau-frère: M. H. Brunelle; ses petits-fils, MM. Jacques Lamoureux, Fernand Guévremont, Gaston Champagne, Roland Lamoureux et Albert L'Heureux.

Porteurs: MM. R. Champagne, H. Brunelle, Edm. Brissette, Avila Dupuis, Horace Valois et Louis Barrette.

Collecte: MM. F. Guévremont et J. Lamoureux.

A la famille en deuil, le journal offre ses plus sincères condoléances.

CERCLE DE FERMIERES:—

Les membres de notre nouveau Cercle de fermières atteindront bientôt la cinquantaine. Tel qu'annoncé dimanche par monsieur le Curé, la secrétaire recevra les contributions de celles qui désirent faire partie de cette belle organisation jusqu'au premier mai. Passé cette date, il faudra attendre à l'an prochain pour obtenir son admission.

Le programme des activités du Cercle est dressé pour jusqu'en janvier prochain. Les sujets touchés intéresseront au plus haut point les dames et les demoiselles. Et on nous promet des séances imprévues qui rendront le Cercle encore plus attirant.

DE RETOUR:—

Docteur Ulysse Laferrière et sa famille sont revenus de Toronto, la semaine dernière. Après avoir obtenu son diplôme de médecin-hygiéniste à l'Université de cette ville, le

docteur Laferrière est reparti seul pour la Caroline du Nord, Etats-Unis, où il doit faire un mois d'entraînement pratique, spécialement adapté à l'Unité Sanitaire. S'il n'y a pas de changements, à son retour il reprendra sa charge à Berthierville. Nos félicitations à notre concitoyen!

DE CI, DE ÇA...—

Le 29 avril, à 8 heures du soir, distribution solennelle des prix à l'École régionale d'agriculture de St-Barthélemi. Bonnes vacances aux élèves qui ont passé six mois parmi nous!

* * *

M. Georges Maréchal cherche à acheter quelques femelles de chats sauvages pour tenir compagnie à ses chats... Pour autres détails s'adresser à M. Jos.-C. Sylvestre, boucher.

* * *

Au Couvent, le 30 avril au soir, grande soirée musicale par les élèves. Tous les billets sont réservés; il en reste encore une centaine chez la secrétaire de l'Amicale, Mme Jos. Mercure.

* * *

Deux retraites fermées pour bientôt: une pour les filles du 10 au 13 mai et une autre pour les dames du 18 au 21. Pour renseignements concernant la première, s'adresser à Mlle Cécile Sylvestre et pour la seconde à Mme Théobald DeGrandpré.

* * *

L'Unité Sanitaire du comté viendra donner une conférence aux dames et aux jeunes filles, le 23 avril au soir, à la salle paroissiale.

* * *

Le Ministère de l'Agriculture a donné une belle démonstration, le 21 avril au soir, sur la culture de la betterave à sucre. La séance avait lieu dans la salle du collège et était accompagnée de vues animées.

* * *

Jeudi dernier, M. l'abbé Tessier (Tavi) a projeté dans la salle de l'École d'agriculture des vues très intéressantes comme seul il en possède. Qu'il nous revienne souvent!

* * *

M. Avila Plante de Montréal en promenade chez ses parents en fin de semaine.

* * *

Mme Edouard Béland est revenue parmi nous après avoir passé l'hiver à Montréal.

* * *

M. et Mme Pierre Vinet en visite chez M. Xavier Savoie.

* * *

M. Romuald Desrochers de St-Gabriel a passé la semaine dernière chez sa soeur Mme Louis Morand, sr.

* * *

M. Jacques Morand de passage parmi nous au commencement de la semaine à l'occasion du service anniversaire de son neveu, M. Lucien Morand.

* * *

Garçons et filles passeront leurs examens des "Cours à domicile", dimanche prochain.

BAPTEME:—

Le 21 avril, fut baptisée Marie-Suzanne-Lise, enfant de M. Arsène Désilets, agronome, et de Mme Arsène Désilets, née Simone Dumont. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Désilets, de Ste-Clotilde, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Marguerite Dumont, tante de l'enfant.

Vos amis les médecins

Ce que signifie et représente la compétence du médecin

L'homme malade, pressé à la fois par l'inquiétude, la douleur et le sentiment du péril, demande assistance, obéissant en quelque sorte aux réactions complexes de son être vivant et menacé.

C'est d'abord l'instinct de conservation qui parle le plus fort; c'est aussi la douleur qui trahit la révolte de l'organisme atteint dans ses parties vives, c'est enfin la peur faite d'inquiétude, d'angoisse physique et morale, de l'ignorance du danger, de ses causes et des moyens de s'en préserver, la peur de la mort, qui pour être le lot commun et inéluctable de l'être humain, ne le trouve jamais spontanément et naturellement résigné.

Ajoutons à tout cela l'arrêt d'une activité qui ne tardera pas à poser pour lui un problème personnel, familial et social, — enfin le sentiment de faiblesse et d'impuissance qui naît de la maladie même, devant le danger.

L'homme malade appelle donc au secours et les siens, qui l'entourent et cherchent à le rassurer et à se rassurer eux-mêmes, conscients de leur propre impuissance, joignent leur appel à celui du malade. Et vers qui? Vers le médecin. Et non pas toujours, nous l'avons déjà dit, vers le plus proche, sauf urgence absolue, mais vers celui de leur choix, qu'ils peuvent choisir, qu'ils prétendent choisir en toute liberté.

Quelle est donc la raison, quelles sont les conditions de ce libre choix? La raison majeure, c'est la confiance, — les conditions essentielles sont contenues dans la compétence recherchée, voulue, exigée du médecin.

Il est juste et nécessaire de reconnaître que le malade qui confie sa santé, sa vie et tout le bonheur qu'elle peut lui réserver encore à un médecin, encourt, dans le choix auquel il procède, une réelle responsabilité, et il est bon d'ajouter qu'il n'a pas le droit de n'écouter que sa seule fantaisie.

Il lui faut avoir confiance dans la science du médecin, sans doute, — il lui faut donc s'en assurer autant qu'il le peut, — mais, tout autant et avec juste raison dans l'homme qui la possède: car le malade peut-il être son juge de la qualité et du degré de la science du médecin? Non assurément, quoiqu'il en pense lui-même et pour des raisons que la raison ignore. Mais cette confiance, à peu près aveugle, créée déjà pour le médecin une obligation majeure: celle d'y répondre par l'honnêteté d'une science suffisante, pour ne pas abuser de son malade par une science sans cesse entretenue, augmentée, mise à jour.

Confiance dans l'homme, venons-nous de dire. Oui, et de cela le malade peut être bon juge. Il en a déjà fait l'expérience pour lui-même, pour les siens ou pour ses semblables. En des circonstances plus ou moins mémorables pour lui, il a éprouvé le commerce de cet homme, il en a apprécié les manières, la sympathie, le dévouement, il en connaît le genre d'existence, les relations, la famille et sait à peu près ce que sont ses goûts comme sa culture générale.

Et c'est encore pour cette raison que le médecin ne doit pas en homme, décevoir cette confiance. Il doit répondre par son éducation, sa science, sa charité. A l'abandon du malade, il répondra par le don de lui-même.

Confiance enfin qui trouve sa sécurité dans la discrétion assurée du médecin. Les relations de malade à médecin sont liées par un "secret" aussi précieux à l'un qu'à l'autre. Le malade ne se livre que dans la mesure où il est assuré du secret, et le

médecin ne peut agir que dans celle où il est complètement et librement informé. Le secret médical est la condition essentielle de l'acte médical normal et efficace. Il n'y a pas d'acte médical libre et efficace sans confiance, et il n'y a pas de confiance sans libre choix du médecin et sans secret assuré.

Mais il est un point encore, touchant à la compétence du médecin et au sentiment qu'en ressent le malade, sur lequel il faut insister.

Et c'est que le malade, quel qu'il soit, doit se méfier de sa capacité pour juger de la valeur d'un traitement. Etant habitué à étendre ou à lire des noms précis de maladies, il risque de croire trop facilement qu'à chacune d'elles correspond un remède.

Dans la plupart des cas, le médecin est obligé de pratiquer la médecine, guidé par son jugement et son bon sens, beaucoup plus que par les directives de l'enseignement officiel. Nous n'avons déjà dit, l'organisme

humain présente une telle variété de troubles morbides qu'il est extrêmement difficile de coordonner leur étude et de découvrir la filière des différents processus pathologiques.

La médecine moderne avec son esprit d'analyse, a peut-être fait des maladies des compartiments étranges, mais elle n'a pas le droit de les considérer isolement.

Les affections les plus simples n'ont rarement qu'une seule localisation et il est presque toujours impossible dans les cas chroniques de définir par un seul mot l'état du patient.

De même les maladies microbiennes ne commandent pas toujours un traitement spécifique. "Telle infection, donc tel vaccin, ou tel sérum", est loin d'être une règle, car une telle précision des causes des maladies n'est malheureusement pas fondée.

On constate sans cesse, au contraire, que telle maladie infectieuse ou autre ne relève pas exclusivement d'un médicament spécial, et les ob-

servations cliniques des dernières années ont révélé qu'un même agent thérapeutique peut être efficace dans les états morbides absolument disparates.

On ne peut donc réduire la médecine pratique à ce qu'un grand médecin du début du 19e siècle disait ironiquement être "une liste de maladies avec, à côté, le traitement de chacune d'elles."

En vérité, pour dire la valeur et le sens d'un symptôme, il faut que le médecin embrasse clairement le complexe total du malade: qu'il le pénètre et qu'il s'en représente tous les éléments avec leurs retentissements et leurs interréactions réciproques, en tenant compte que les faits qui semblent les plus simples à interpréter sont parfois les plus trompeurs.

Et de tout cela, le malade doit se méfier avant de porter un jugement sur son médecin, avant d'attacher trop d'importance à des variations de traitements, souvent plus apparen-

tes que réelles, dans le cas où, en cours de maladie, il appellerait à le soigner un nouveau médecin.

Il vous faut, amis lecteurs, avoir confiance dans vos amis les médecins, que vous devez choisir librement et en toute connaissance de cause, — et bien comprendre aussi ce que représente et signifie leur compétence.

LE COLLEGE DES MEDECINS
ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Encouragez nos annonceurs



ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES DU CANADA faites-vous un devoir de...



VOTER LE 27 AVRIL

Polls ouverts de
8h. du matin à 8h. du soir
(heure avancée)

Publié sous l'autorité du Secrétariat d'Etat, Ottawa.

LE CANADA EN GUERRE

L'armée de réserve. —

La troupe de l'armée de réserve fera l'équivalent de quarante jours de service, au cours de l'année. Les exercices auront lieu le soir et durant les fins de semaine et il y aura une période de camp, au cours de l'été. Les officiers et les sous-officiers devront faire l'équivalent de cinquante-cinq jours durant l'année.

LA THESAUERISATION. —

Généralement, le gouvernement réprime la thésaurisation, mais on fait une exception pour le charbon et le coke. La Commission des prix et du commerce en temps de guerre conseille aux consommateurs de charbon et de coke de faire leurs provisions de bonne heure, à cause des difficultés de transport.

LE SUCRE —

En plus du sucre autorisé par l'ordonnance sur le rationnement, les ménagères peuvent acheter des quantités de sucre supplémentaires pour faire leurs conserves de fruits, à raison d'une demi-livre pour chaque livre de fruits; pour les confitures, on autorise trois-quarts de livre de sucre par livre de fruits.

LE CAOUTCHOUC —

Le problème du caoutchouc se complique de jour en jour et la population doit comprendre que la récupération du moindre article de rebut est extrêmement importante. Que chacun fasse un inventaire du grenier et de la cave. En même temps, le gouvernement demande la collaboration des marchands pour réduire la demande d'articles neufs de caoutchouc. On recommande de ne pas faire d'étalage ni de faire de publicité.

ESSENCE COLOREE

Le ministère des Munitions et approvisionnements a annoncé que les ménagères n'auront pas à se procurer de carnets de rationnement pour se procurer l'essence colorée qu'elles emploient pour le chauffage, l'éclairage, la cuisson et les machines à laver, ou autres usages domestiques.

FAMILLE DE SOLDATS —

M. C. Hamel, d'Ottawa, un vétéran de la dernière guerre, est fier de ses enfants. Ses deux fils aînés sont dans l'armée, les deux plus jeunes portent l'uniforme de l'Aviation, et ses deux gendres, Roger Brind'Amour et Jim Boland sont aussi dans l'armée.

PROMOTION D'OFFICIERS —

Samedi, le 11 avril, 314 aspirants ont reçu leurs brevets d'officiers au cours d'une cérémonie impressionnante qui s'est déroulée sur le terrain de parade de l'école de Brockville.

MANOEUVRES —

Le Régiment de la Chaudière a remporté une victoire théorique mais décisive sur l'ennemi, ces jours derniers, au cours de manoeuvres, en Angleterre. Les gars du Québec se sont distingués par la vigueur de leur contre-attaque.

5 FRERES AVIATEURS —

Les cinq fils de M. et Mme Elie Roy, d'Eastview (près d'Ottawa) sont dans l'Aviation. Ce sont le sergent René Roy, l'aviateur-chef Georges Roy, le sous-officiers breveté de première classe Daniel Roy et l'avia-

teur-chef Jean Roy et l'aviateur de première classe Bruno Roy.

CHANTIERS MARITIMES

Le ministre du Travail, M. Mitchell, a annoncé la conclusion d'une entente selon laquelle les chantiers maritimes de la côte du Pacifique travailleront 24 heures par jour et sept jours par semaine. Trois équipes se relèveront par roulement. La première travaillera 48 heures par semaine, la seconde 46 heures et l'autre 43.

L'ESSENCE —

Le régisseur du pétrole, M. Cottrelle, a déclaré que les automobilistes doivent bien se mettre dans la tête que leurs coupons ne leur ont pas été accordés pour leur permettre de gaspiller de l'essence pour des balades ou des voyages d'agrément. "Il est grand temps que les Canadiens se rendent compte que de courageux marins risquent leur vie tous les jours pour amener au pays l'essence dont nous avons besoin. Il en est de même des aviateurs et des matelots de la Marine de guerre, employés à protéger les convois de pétroliers contre les attaques de l'ennemi. Est-il raisonnable de demander à ces hommes de donner leur vie afin que des inconscients puissent se permettre de se balader n automobile?" Ces paroles de M. Cottrelle doivent faire réfléchir les gens de coeur. On n'aura pas le droit de croire avoir fait son devoir si l'on n'a pas fait son possible pour économiser sur la ration accordée.

A LA RADIO —

Le Service de l'Information a inauguré, jeudi, le 16 avril, une émission intitulée "Pour plus ample information" dont l'objet est de renseigner le peuple canadien sur les faits de la guerre. Cette émission passe aux postes du réseau français de Radio-Canada, tous les jeudis, à 7 heures 30 du soir, et les postes privés sont invités à en faire le relais.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Au cours de l'année financière se terminant le 31 mars dernier, une somme de 652,344,801 dollars a été perçue par le gouvernement en impôts sur le revenu, soit une augmentation de 380,492,114 dollars sur l'année financière 1940-41.

BON SANG NE MENT PAS —

Le capitaine Jean d'Irumbery de Salaberry, fils du colonel René de Salaberry, de Hull, et descendant direct du vainqueur de Châteauguay, vient d'être attaché à l'état-major de la deuxième division canadienne, avec le rang de major. Les d'Irumbery de Salaberry, dont la devise "Force à superbe, merci à faible" leur fut donnée par Henri IV sur le champ de bataille restent fidèles à une vieille tradition militaire. Un frère du major de Salaberry, le lieutenant Charles de Salaberry, instructeur à l'école d'officiers de Brockville, s'engagea comme simple soldat dans un régiment d'Ottawa, au début de la guerre et reçut son brevet d'officier après avoir gagné ses galons de sous-officier en Angleterre.

LE GENERAL CRERAR —

Le lieutenant-général Crerar, commandant du premier corps d'armée canadien en Angleterre, a surpris les officiers du Régiment de la Chaudière, donet il était l'hôte, en leur adressant la parole au dessert, dans un excellent français. Le général a fait l'éloge des soldats et des régiments canadiens-français, qu'il a vus à l'oeuvre.

LE PLEBISCITE —

Le directeur général des élections, M. Jules Castonguay, a annoncé cette semaine que les membres des forces armées commenceraient jeudi (le

16 avril) à voter sur le plébiscite. La consultation générale aura lieu le 27 avril. On sait que le premier ministre et ses collègues demandent à la nation de répondre oui à la question posée. Les trois chefs des partis d'opposition, MM. Hanson, conservateur, Coldwell, C.C.F., et Backmore, créditiste, se sont joints au gouvernement pour demander une réponse affirmative.

Les méfaits de l'alcool

L'archevêque de Vancouver, S. Exc. Mgr Duke, a dénoncé vigoureusement l'usage immodéré des boissons alcooliques auquel se livrent ensemble soldats et jeunes filles dans sa ville épiscopale. Si c'est ainsi, dit-il qu'on croit se préparer à défendre efficacement son pays, on se trompe étrangement. On le ruine plutôt par ce gaspillage de l'argent et plus encore du capital humain. Un ministre protestant, le Rév. Andrew Roddan, s'est empressé d'appuyer aussitôt le discours de l'archevêque. Il a reproché aux gouvernants de tolérer ce mal, dominés qu'ils sont par les puissances de l'alcool. Celles-ci, à les

entendre, ne veulent que le bien-être des soldats. Qu'elles leur donnent donc leur bière, alors, riposte-t-il, au lieu de la leur vendre! Mais, non, ce sont les profits qui seuls les intéressent.

Les allocations familiales au Brésil

Le Brésil vient de prendre place parmi les pays qui ont adopté les allocations familiales. Une caisse centrale a été constituée à laquelle les patrons ver-

sent cinq pour cent des salaires qu'ils paient et les employés célibataires, âgés d'au-dessus de vingt-cinq ans, un pour cent du salaire qu'ils reçoivent. Cette mesure est la conclusion d'une enquête commencée en 1938 sur les causes de la misère sociale. Quarante-cinq mille cas ont été étudiés et il parut évident que la racine du mal était l'insuffisance du salaire. Tous les partis politiques s'accordèrent pour voter cette mesure, préconisée par l'Action catholique. Radio-Vatican, dans son émission du 5 janvier dernier, l'a présentée comme une excellente application du programme social de l'Eglise.

VIN ST PIERRE



Chateau-Gai Wines
LIMITED
FABRICANTS DU OLD NIAGARA, TYPES PORTO ET SHERRY

Vin canadien d'une qualité et d'une valeur vraiment excellentes, le Vin St-Pierre est fabriqué spécialement pour satisfaire les préférences des gens du Québec.

TYPES PORTO ET SHERRY
26 onces, 45¢ - 40 onces, 70¢
Cruche d'un gallon - \$2.05

SES RESSOURCES SONT À VOTRE SERVICE



Maintenant, plus que jamais, le Canada et les ménagères de même apprécient les services des spécialistes-électriciens. Chaque jour, grâce à leur talent, un nombre incalculable d'appareils électriques qui depuis des années étaient mis de côté par suite d'un mauvais fonctionnement, sont remis en bon état. Neuf sur dix des appareils électriques n'ont besoin que d'une pièce de rechange. Une petite réparation leur permettra de donner plusieurs années de service additionnel. Voyez votre marchand d'appareils électriques dès aujourd'hui. Ses ressources sont à votre service.

THE
Shawinigan
WATER & POWER CO.

Nouvelle mise en garde au sujet de semences

Il s'agit cette fois de mélange à prairies. — Il faut comparer les analyses.

Le ministère provincial de l'Agriculture est constamment à l'affût des agissements de certains commerçants qui s'étudient à tromper la bonne foi des cultivateurs et qui, du même coup, font une concurrence injuste aux établissements commerciaux soucieux de conserver la confiance de leur clientèle et du public.

Aussi, met-il les cultivateurs en garde, une fois de plus, contre les vendeurs leur offrant actu-

ellement, toujours à prix de faveur, c'est l'argument classique, des mélanges de graminées et de légumineuses de qualité douteuse, et cela toujours aux dépens de l'acheteur.

Pour ne citer qu'un exemple, on vend en ce moment à prix légèrement réduit, un prétendu mélange "B" composé de 60% de mil, 20% de trèfle rouge et 20% de trèfle Alsike, tandis que le mélange "B" officiel, si l'on peut dire, recommandé par le Conseil provincial des Semences, est supposé contenir 50% de mil seulement, 30% de trèfle rouge

et 20% d'Alsike. Voyez le truc. On remplace 10 livres de trèfle rouge, valant 32 sous la livre, par 10 livres de mil qui n'en vaut que 14½. On a tôt fait de se rendre compte où va l'économie.

Beaucoup de fermiers se font prendre à ce truc. Il est d'autant plus répréhensible qu'on ne peut intervenir légalement, la composition du mélange étant bien indiquée sur l'étiquette tel que la loi l'exige.

Il appartient aux cultivateurs de prendre la peine, dans leur propre intérêt, de vérifier si l'analyse des mélanges qu'on leur offre est bien conforme à celle des mêmes mélanges recommandés par le Conseil provincial des Semences.

On peut se procurer les recommandations du Conseil provincial des Semences pour l'année 1942, en communiquant par correspondance, avec le Bureau des Publications du ministère de l'Agriculture, à Québec, un exemplaire vous en sera adressé immédiatement sans frais.



111.—CHOU DANOIS D'HIVER PENN STATE

de 2½ pieds de distance et de 21 pocs entre les plants. (7500 plants à l'acre).

Prix: pqt 15c; oz 60c; ¼ lb \$1.85; ½ lb \$3.25; lb \$6.00. (France).

HECTOR L. DERY & CIE LIMITEE,

Marchands grainetiers et Pépiniéristes, 931 Blvd St-Laurent, Montréal.

Catalogue de graines de semences 1942, 96 pages abondamment illustrées, 4 pages en couleurs naturelles, gratis sur demande.

111.—CHOU DANOIS, sélection "PENN STATE". Mûrit en 130 ou 140 jours. Penn State est une des sélections les plus productives du chou danois à pomme ronde. Il a un record de rendement de plus de 20 tonnes à l'acre comparé aux autres sélections qui ne rendent que 8 à 10 tonnes à l'acre. Le plus recommandé de tous les choux à pomme ronde. La pomme de cette variété est plus grosse et plus dure; le coeur est plus petit que celui de la variété originale "Danots à pomme ronde". Type idéal recherché et désiré depuis longtemps par les meilleurs jardiniers-marchands. Plantez en rangées

Dans le jardin

par Gordon Lindsay Smith

NE PRESSEZ RIEN

Les pois, épinards, laitue et radis peuvent être semés aussitôt que la terre est prête à travailler. Mais les espèces semi-vivaces auraient tout à perdre et rien à gagner d'être mises en terre trop tôt, car de toutes façons, elles ne commencent à croître que quand la terre se réchauffe vraiment.

On conseille de diviser les semences en trois parts et de les semer comme suit; un tiers, très à bonne heure, un autre tiers, un peu plus tard et la balance, à la fin de la période des semailles. De cette façon, si la gelée détruit le premier semis, on sera sûr d'avoir quand même une récolte en route et une saison prolongée par les dernières semences.

CHOIX DES GRAINES

On ne saurait trop insister sur l'importance de choisir des graines de premières qualité. Le jardinier n'a aucun contrôle sur les autres facteurs, mais il peut à son gré choisir cet élément de base. La température, le sol et l'endroit peuvent être idéals, mais, si la graine est inférieure et non adaptée au climat canadien, le jardin sera une faillite.

LES COUCHES-CHAUDES

C'est en mars habituellement que l'on prépare les couches-chaudes. Elles consistent en un lit de fumier de cheval frais d'environ 18 pouces lequel fournit la chaleur. Par-dessus ce lit on met de 2 à 3 po. de belle terre. Puis après que la couche a chauffé et refroidi (ce qui prend trois ou quatre jours) on sème la graine en rangées espacées de quelques pocs. Le côté et la surface de la couche-chaude sont protégés au moyens de planches quelconques. Enfin, en pente inclinée vers le Sud, à 10 ou 18 pocs au dessus du lit, on dispose un chasis vitré. Si on ne désire que quelques plants, on peut les commencer dans des boîtes plates qu'on placera sur les allèges des fenêtres ensoleillées de la maison, à l'intérieur.

BIEN ESPACER

Comme règle de base, on peut

dire que les arbres, arbustes et fleurs exigent entre eux un espace d'environ la moitié de leur hauteur à maturité. Ce qui revient à dire: 2 pieds entre les plants de pivoines, 3½ pieds entre les spirées communes et de 25 à 50 pieds pour le cycle des arbres canadiens.

A premier abord, cela semble excessif; alors, pour combler les vides entre temps, on peut semer des annuelles entre les vivaces et les arbustes de croissance rapide et de durée éphémère entre les arbres.

L'Association des Marchands Grainiers Canadiens.

Le quart d'heure des malades

Le prochain quart d'heure des malades, institué par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, aura lieu, comme d'habitude le premier vendredi du mois, le 1er mai, à 4h., sur le réseau français de Radio-Canada (Poste CBF). La causerie sera donnée par le Rév. Père Louis Lande, S.J. Les parents et les amis des malades sont priés de leur favoriser l'audition de ce quart d'heure institué spécialement pour eux.

Cinéma "Royal"

Louiseville, Qué. — Tél. 250

DIMANCHE ET LUNDI, 26, 27 AVRIL

"NAZY AGENT"

Avec Conrad Veidt

"L'HOMME QUI CHERCHE LA VERITE"

Avec Raimu

"EN AVANT COMMANDOS"

(Sujet de guerre français)

MARDI ET MERCREDI, 28, 29 AVRIL

"WHAT'S COOKING"

Avec Gloria Jean

"THE VANISHING VIRGINIAN"

Avec Frank Morgan

"RAY WHITLAY" (Comédie)

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 30 AVRIL, 1, 2 MAI

"IT STARTED WITH EVE"

Avec Deanna Durbin

"COEUR DE GUEUX"

Avec Madeleine Renaud.

FOX NEWS.

La direction vous offrira trois changements de programme double par semaine.

Tous les soirs un programme et demi, commençant à 7 hres. ADMISSION GENERALE: 35c

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

LE PLAFOND DES PRIX

PRIX DES PATATES

Vu les pertes occasionnées aux cultivateurs et marchands par la germination, la pourriture et la diminution de volume, la commission des prix et du commerce en temps de guerre vient de permettre aux augmentations du prix des pommes de terre.

Cette augmentation ne devra pas néanmoins dépasser cinq sous le boisseau; elle est autorisée pour chacun des mois d'avril, de mai et de juin. On sait que le plafond fixé le 7 mars dernier pour les pommes de terre est le prix le plus haut de la période comprise entre le 2 et le 7 février 1942 inclusivement.

Les pommes de terre de semence

Il est entendu que les pommes de terre réservées pour servir à la semence ont été exemptées, comme les graines, du plafond des prix. La seule condition, c'est qu'elles aient été certifiées par le gouvernement fédéral.

L'amasement du sucre

Le bureau régional de la commission des prix et du commerce en temps de guerre à Montréal a fait condamner Ben Lubin, 702, rue Bloomfield, à Outremont, à \$100 d'amende (outre les frais) parce qu'il gardait chez lui 535 livres de sucre. Le sucre a été saisi.

L'achat du combustible

Il est permis d'acheter tout de suite son bois de chauffage et son charbon pour l'hiver prochain. Il est même recommandable de le faire, puisque cela facilitera, l'été et l'automne prochain, la besogne des transports.

Les restrictions vestimentaires

La commission des prix et du commerce rappelle aux intéressés qu'il est défendu, même à domicile, de faire des rebords aux bas de pantalons neufs. Elle a de plus demandé aux tailleurs et confectionneurs de lui communiquer les noms des clients qui ont commandé plus de deux complets en février.

Le sucre à confiture

En plus de la ration de trois quarts de livre par semaine, on pourra se procurer, au temps des confitures:

a) une demi-livre de sucre pour chaque livre de fruits à mettre en conserve;

b) trois quarts de livre pour chaque livre de fruits à mettre en confiture ou en gelée.

Ceux qui se servent de sirop devront se servir de sirop léger, et les confitures et gelées ne devront pas contenir plus de trois parties de sucre pour quatre de jus ou de fruit.

Sucre brun, sucre en poudre

Si l'on a acheté sa ration de sucre granulé, on n'a pas le droit d'acheter, par-dessus le marché, du sucre en poudre ou du sucre brun. Le rationnement porte sur toutes les variétés de sucre de canne ou de betterave. Il n'y a que le sucre d'érable d'exempté.

Restrictions téléphoniques

En soumettant le téléphone au régime des priorités, la commission des prix et du commerce

vient d'accorder aux compagnies de téléphone la permission de refuser d'installer des appareils ou d'assurer le service, lorsqu'elles jugeront qu'elles ont des besoins importants à satisfaire. On peut néanmoins en appeler des décisions des compagnies à l'administrateur des services.

Les marchandises saisonnières

Ont été ajoutés à la liste des marchandises "saisonnières": articles pour dames, jeunes filles et fillettes; vêtements de nuit en baptiste, crêpe de coton et percale; chapeaux de chanvre; vêtements de sport en laine, pour le printemps et l'été; bas de coton mercerisé "Knee high", lon-

gucurs trois quarts et cinq huitièmes; articles pour enfants et bébés; salopettes et costumes lavables, manteaux de printemps et d'été; articles pour hommes et garçons, bas de coton ou de coton et de rayonne pour garçons; souliers de camp à semelles de crêpe; souliers de camp à semelles de caoutchouc; bas de coton léger ou de coton et de rayonne de longueur normale; chapeaux de tissu d'été; vêtements de sport de laine pour le printemps et l'été; souliers pour sports d'été y compris souliers de tennis, souliers de soccer, souliers de base-ball et de balle molle, souliers de boulingrin, souliers de golf, souliers de course, souliers de canotage; meubles et

ameublements, cours miniatures et boîte à sable pour bébés, hamacs et lits-hamacs; réfrigérateurs à la glace; balançoires de véranda et "gliders"; écrans à véranda de canne fendue et taillés; articles de sport nécessaire au tir à l'arc, base-balls, services et accessoires de croquet; nécessaire à cricket et à hockey champêtre; bâtons de golf, sacs, cloches, dés et accessoires; articles à soccer; lunettes de natation; nécessaire pour course et athlétisme en plein air; articles divers — engrais chimiques; récipients à fleurs pour jardin et parterre; décorations de jardin; articles insecticides, fongicides et tueurs de peste; flocons de naphthaline et boules à mites;

glace naturelle et chandelles de soufre; épandeurs insecticides.

Les prix maxima des marchandises "saisonnières" sont ordinairement déterminés sur la base des prix les plus élevés demandés pour des marchandises de genre et de qualité semblables ou à peu près semblables durant la dernière saison précédant la période de base.

Abaissement de prix

La commission des prix obligera les fabricants de certains articles d'épicerie à ramener leurs prix au niveau des maximums que ceux-ci ont atteints en juin 1941. Cela pour diminuer la pression sur les prix des marchands de gros et de détail.



CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PLÉBISCITE

COMMUNIQUE AU PUBLIC

Tous les citoyens du Canada sont par les présentes informés:

- (1) QU'UNE proclamation du Gouverneur en conseil, datée le 9 mars 1942, a ordonné la tenue d'un plébiscite dans chaque district électoral du Canada sur la question figurant sur les bulletins de vote qui seront employés au plébiscite, cette question et ces bulletins étant libellés dans la forme et dans les termes suivants:
- | | | | | | |
|--|---|--|------------|--|------------|
| Votez en faisant une croix, comme suit: X
après le mot "Oui" ou après le mot "Non". | <table border="1" style="margin: 0 auto;"> <tr> <td style="padding: 5px;">Consentez-vous à libérer le Gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire?</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">OUI</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">NON</td> </tr> </table> | Consentez-vous à libérer le Gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire? | OUI | | NON |
| Consentez-vous à libérer le Gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire? | OUI | | | | |
| | NON | | | | |
- (2) QUE la date fixée comme jour de votation au plébiscite est le lundi 27^e jour d'avril 1942.
 - (3) QUE les bureaux de votation seront ouverts dans chaque arrondissement de votation, de 8 heures du matin à 8 heures du soir (heure avancée).
 - (4) QUE de nouvelles listes de votants ont été spécialement confectionnées pour le plébiscite.
 - (5) QUE ces listes sont des "listes ouvertes", c'est-à-dire que, dans les arrondissements urbains ou ruraux, toute personne habile à voter, et dont le nom aura été omis de ces listes, pourra voter dans son arrondissement de votation le jour du plébiscite, pourvu qu'elle prête le serment requis, et pourvu qu'un votant dont le nom figure sur la liste des votants de cet arrondissement se porte, sous serment, garant de cette personne.
 - (6) QUE les personnes habiles à voter dans les arrondissements urbains, et dont les noms auront été omis des listes officielles, seront les seules personnes qui, avant d'être admises à voter, seront tenues de produire leurs certificats d'inscription nationale.
 - (7) QUE des bureaux provisoires de votation seront ouverts dans les mêmes localités et dans les mêmes conditions qu'à la dernière élection générale.
 - (8) QUE, règle générale, toute personne qui a ordinairement résidé au Canada durant les douze derniers mois a droit de voter au plébiscite, si elle est âgée de vingt et un ans et si elle est sujet britannique.
 - (9) QUE les votants auront droit de voter dans l'arrondissement de votation où ils résidaient ordinairement le 30 mars dernier.
 - (10) QUE les avis laissés par les énumérateurs urbains aux habitations des votants indiquent à ces votants l'emplacement de leur bureau de votation.
 - (11) QUE l'Avis aux votants affiché dans les bureaux de poste indique aux votants des arrondissements ruraux l'emplacement de leur bureau de votation, et que les énumérateurs ruraux doivent aussi faire connaître, verbalement, à ces votants cet emplacement de bureau de votation.
 - (12) QU'EN général, les bureaux de votation pour le plébiscite seront établis dans le même local ou édifice qu'à la dernière élection générale, ou à proximité de ce local ou de cet édifice.
 - (13) QUE des arrangements ont été conclus pour recueillir les résultats du plébiscite le soir de la votation, de la même manière qu'à une élection générale.
 - (14) QUE tout Canadien en activité de service ou à l'entraînement dans l'une des Forces ou l'un des Corps de Sa Majesté, et posté au Canada ou hors du Canada, a droit de voter au plébiscite, avant le jour du scrutin, selon un mode spécial de votation.

Daté à Ottawa, ce 20^e jour d'avril 1942.

JULES CASTONGUAY,
Directeur général du plébiscite.

Le Père Jean de Brébeuf

Né en Normandie, le 25 mars 1593. Mort le 16 mars 1649

Le 16 mars 1649, Jean de Brébeuf est fait prisonnier par les Iroquois, à la prise du village de Saint-Louis, sur les bords de la baie Georgienne. Ses bourreaux l'amènent à quelques milles de là, à Saint-Ignace. Le soir même, à côté du saint Père Gabriel Lallement et de plusieurs Hurons, il est mis à la torture. Debout, les deux mains errant le poteau, il supporte sans broncher le plus affreux martyre. On lui enfonce des alènes dans l'avant-bras jusqu'au coude. On lui fend la bouche, on lui scie le nez, on lui scalpe la tête. Les sauvages taillent, sur son corps frémissant, des bandes de chair, qu'ils mangent avec appétit. L'eau bouillante cuit le crâne du pauvre martyr, les haches chauffées à blanc lui grillent la poitrine, le dos et les épaules. Notre héros "souffre comme un rocher insensible au feu et aux flammes et ne poussant pas un cri. Il demeure dans un si profond silence que ses bourreaux en sont étonnés". Incapables de dompter son courage, les Iroquois lui fendent la tête et se partagent son cœur. Ils espèrent ainsi participer à la force de ce "Lion des missions canadiennes".

Les Saints Martyrs Canadiens

La Nouvelle-France, devenue colonie française lors de la fondation de Québec par Samuel de Champlain en 1608, comprenait au dix-septième siècle, en plus des limites actuelles du Canada: l'île de Terre-Neuve, les Etats bordant le sud du Saint-Laurent, et plus loin, les

territoires riverains du Mississipi jusqu'à la Louisiane.

Sur ce vaste territoire vivaient environ deux cent milles âmes: les Algonquins et les Hurons. Les hommes faisaient la chasse, la pêche, la guerre et la traite, fabriquant les objets dont ils avaient besoin: armes, traîneaux, canots, raquettes, ne pensant qu'à s'amuser et à vivre. Les femmes au contraire, véritables esclaves, s'occupaient du ménage, allant chercher l'eau et le bois, préparant pour l'hiver les conserves de poisson et de viande, confectionnant les vêtements, faisant les filets des pêcheurs, les nattes qui servaient de toit et de matelas.

Leur religion repose sur des fables ridicules et des superstitions grossières, par exemple: ils regardent comme des dieux le tonnerre, les éclairs, la lune, les éclipses et certains animaux.

C'est en 1611 seulement que les premiers missionnaires jésuites vinrent au Canada sous la pression de la régente Marie de Médicis et du jeune roi Louis XIII. Les premiers missionnaires aussitôt arrivés sur la terre canadienne n'hésitèrent pas à s'élaner à l'intérieur du pays pour convertir les indiens qui, malgré toutes leurs croyances, croyaient à la vie de l'au-delà. Ces hommes courageux vivent dans les cabanes des indiens, partageant leur nourriture, voyageant avec ou sans guide, à pied, en canot, portant des charges au-dessus de leurs forces, cherchant à répandre la foi chrétienne, jusqu'à épuisement de leurs forces ou jusqu'à leur martyre.

Questions d'étiquette

L'homme doit saluer le premier la jeune femme ou la jeune fille qu'il rencontre. Mais cette dernière doit lui tendre la main, répondant à une marque de respect par une marque de sympathie. Cependant une employée ne doit jamais tendre la main

la première à son patron.

Mesdames, Mesdemoiselles, devez-vous vous lever lorsque, vous trouvant chez une amie, l'on vous présente une personne inconnue? Restez assise à moins que ce soit quelqu'un de très important. Dans ce cas il faut vous lever d'avance pour vous trouver debout lorsque ce personnage vous sera présenté. Ne vous levez pas pour tendre la main à une invitée de votre âge, ou plus jeune, mais seulement si la dame est beaucoup plus âgée que vous.

Comment, dans la conversation, vous adressez-vous à vos invités?

- A votre curé, Monsieur le curé.
- A un ministre, Mons. le ministre.
- A un député, Monsieur le député.
- A un sénateur, Mons. le sénateur.
- A un docteur, Docteur.
- A un maire, Monsieur le maire.

En ce qui concerne les titres militaires, le titre de maréchal doit seul être précédé de "Monsieur"; vous devez donc dire, Monsieur le maréchal, mais, général, lieutenant, capitaine, major, etc. Les titres de noblesse ne se donnent pas dans la conversation.

POESIE

La vie des champs

Adieu, chaumière paternelle!
Adieu, mes rêves de bonheur!
En ville le destin m'appelle:
Mais aux champs je laisse mon cœur.

Un sentiment inné
Me dit au fond du cœur
Que je suis destiné
À être laboureur.

On est heureux à la campagne,
On y respire librement.
Des champs la joie est la compagne,
On n'y rit jamais forcément.

De grand matin pour la moisson
On part la fourche sous le bras;
Le soir gaiement à la maison
On s'en revient à petits pas.

Le paisible cultivateur
De son petit champ est le roi;
Lui seul peut dire à l'empereur:
Je suis bien Majesté chez moi.

Ses sujets sont ses bestiaux;
Sa famille forme sa cour.
Il tient ses tats généraux
Pendant dix heures chaque jour.
Eugène Renault.

Vient de paraître.

COMMENT PREPARER SON MARIAGE?

(4ème édit. Adaptée aux gens mariés 208 pages: 75 cents)

Le livre du R. Père A.M. Granger Dominicain de St-Hyacinthe, "Comment préparer son Mariage?" est déjà connu, puisque les réimpressions se succèdent à un rythme entraînant. Plus que tous les éloges des recenseurs, elles prouvent combien l'auteur a frappé juste. "A beaucoup de nos jeunes des deux sexes et à beaucoup de nos gens mariés, ce petit livre donne l'occasion soit de découvrir soit de scruter l'authenti-réalité du mariage et de s'orienter en conséquence. "Ces pages remplies d'une apostolique psychologie écrites dans un style "d'épaules à épaules" jette une bienfaisante lumière sur la préparation éloignée et prochaine au mariage; sur les relations et le devoir des époux ainsi que sur l'engouement moderne à suivre la fameuse méthode Ogino-Knaus..."

Ce livre en est rendu au 20ème

Aux victimes de la guerre

BIENHEUREUX CEUX QUI SOUFFRENT POUR LA JUSTICE...

Le bonheur vous est dû, vous tous dont les fils meurent
Par le plus pur des dévouements,
Vous qui pleurez, avec fierté, près des mamans,
Pères, aïeux en qui les souvenirs demeurent

Sentez-vous la douceur des pleurs silencieux,
Epouses, mères, fiancées,
Amours en deuil rêvant aux tendresses passées
Lorsque le soir s'étoile au couchant radieux?

La race vous devra ses chemins de lumière,
Soldats par la guerre aveuglés
Sa marche à l'Idéal, ô soldats mutilés,
Son âme maternelle, enfants de la chaumière.

Vous êtes les gardiens et l'espoir des sillons,
Soldats luttant dans l'ombre noire,
Vous portez dans votre âme une moisson de gloire,
Votre valeur rayonne au choc des bataillons.

Quand la paix règnera sur la glèbe meurtrie
Où tant de héros dormiront,
Les racines des blés à leurs cœurs s'uniront
Pour faire le froment d'amour de la patrie.

Le Christ vous donne part au royaume des cieux,
Vous qui mourez pour la justice
Et savez comme Lui, sourire au sacrifice
Qui sauve l'oeuvre des aïeux.

BOURBEAU - RAINVILLE

mille! C'est un beau témoignage en sa faveur. Beaucoup plus complète que la première, cette quatrième édition (208 pages) "renferme en appendice, le cérémonial du mariage les prières de la messe du mariage ainsi que des renseignements pratiques qui aideront les futurs conjoints à préparer ce qu'on appelle l'enquête prématrimoniale, c'est-à-dire les diverses formalités qui précèdent le mariage"

Nous sommes donc heureux d'apprendre à nos lecteurs que la 4ème édition de "Comment préparer son Mariage?" vient de paraître et est en vente chez l'auteur.

(1) Père A.M. Granger Dominicain St-Hyacinthe.
"Amour qui..." 3ème édition 40 cts.
"Mariage" 4ème édition 75cts.

de Kuyper salue TROIS-RIVIÈRES



Fondé en 1634 par le Sieur Lavolette que Champlain envoya construire un fort et établir une colonie à cet endroit. Trois-Rivières est l'une des plus anciennes municipalités de la province. D'après les "Relations des Jésuites" (1635), le nom de Trois-Rivières provient du fait qu'"une magnifique rivière sort de la forêt et se jette dans le vaste Saint-Laurent, en trois branches que produisent les nombreuses petites îles qu'elle rencontre à son embouchure". Les Indiens l'appelaient "Métabérontine", ce qui signifie "nappe d'eau exposée à tous les vents".



C'est au dix-septième siècle — 1695 — que l'on produisit pour la première fois le Gin de Kuyper, à Rotterdam, Hollande. Il y a plus de 100 ans que le de Kuyper est le genièvre favori dans la province de Québec.

10 onces, \$1.05 26 onces, \$2.40 40 onces, \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER
CÉLÈBRE POUR SA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

De 10 a.m. à midi

De 2.30 p.m. à 4.30 p.m.

De 7 p.m. à 8 p.m.

EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains.

Dégagez les lignes de téléphone pour faciliter la PRODUCTION DE GUERRE

Le téléphone est nécessaire à la production de guerre. Toutes les lignes téléphoniques dépendent les unes des autres: ne permettez pas que des délais inutiles retardent des messages d'importance vitale pour le pays.

AUTRES CONSEILS À OBSERVER

- 1 ASSUREZ-VOUS d'avoir le bon numéro. Vérifiez dans l'annuaire.
- 2 PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur.
- 3 REPONDEZ sans délai quand la cloche sonne.
- 4 SOYEZ BREF. Dégagez votre ligne pour l'appel suivant.



L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.

En service actif



donnant des ailes aux mots

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

Quartiers généraux de la Croix-Rouge. Division de la province de Québec, Montréal.

La division québécoise de la Croix-Rouge traverse l'une de ses dures années: oeuvres de guerre sans cesse croissantes et maintien de ses oeuvres sociales chez les colons et les pêcheurs du Québec.

Il faudra que ses 35,000 bénévoles, dans nos villes et villages produisent davantage de tricots et de vêtements pour les combattants et les civils. De la maison de la Croix-Rouge, à Montréal, laines et tissus sont envoyés aux 186 succursales. On envoie ensuite les articles confectionnés aux équipages de la marine marchande, aux reescapés, aux soldats des camps et des régions fortifiées.

L'an dernier, la Croix-Rouge de Québec a confectionné et expédié aux soldats canadiens outre-mer et aux civils des raids aériens, 1,255,516 articles valant \$335,435. A la Croix-Rouge, rien ne se perd. Dans la photo ci-dessus, prise au département de récupération des tissus, à Montréal, on voit quelques bénévoles occupées à fabriquer des vêtements, des bandages et des courtes-pointes au moyen de retailles. Ses retailles inutilisables sont vendues aux fabricants de papier; la Croix-Rouge a pu ainsi obtenir plus de \$600.

Malgré l'augmentation de ses oeuvres de guerre, la Croix-Rouge ne doit pas restreindre ses oeuvres sociales dans la province de Québec. L'un de ses services les plus importants est celui des cours de secours à domicile. L'an dernier,

5,184 ménagères, réparties en 300 classes, ont suivi ces cours; elles ont appris des éléments de médecine préventive, d'hygiène familiale, de secourisme, d'alimentation raisonnée, etc. Cette oeuvre doit continuer, surtout dans les régions isolées. Comme par le passé, les colons de l'Abitibi et du Témiscamingue devront recevoir des soins médicaux et dentaires gratuits. Et les pêcheurs des îles de la Madeleine et de la Gaspésie ont toujours besoin de secours. La Croix-Rouge de la Jeunesse aidera encore les enfants déshérités de la province; l'an dernier elle a payé les frais d'hospitalisation et d'opération de 500 petits infirmes.

Ces oeuvres sociales restent au programme de 1942-43. De plus, la Croix-Rouge a à soutenir ses oeuvres de guerre: envois de colis aux prisonniers de guerre, aide aux vétérans, expéditions outre-mer de sang sous forme de sérum ou en poudre, secours aux civils victimes des raids aériens.

Mais tout cela coûte cher. Depuis 18 mois, la Croix-Rouge ne vit que sur les souscriptions reçues lors de la campagne d'octobre 1940. Et maintenant les caisses sont vides. La Croix-Rouge doit donc faire appel à la générosité du public canadien à qui elle demande les \$9,000,000 dont elle a besoin. L'objectif pour la province de Québec est de \$2,000,000. La campagne s'ouvrira le 11 mai.



En haut à gauche: — Voici une démonstration pendant un cours de soins à domicile donné par la Division québécoise de la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

En haut à droite: — Voici une démonstration de détente à la maison des convalescents de Ste-Anne-de-Bellevue.

En haut à droite: Le département de récupération de la Croix-Rouge fabrique un grand nombre d'articles avec des coupons et retailles.

En bas à droite: A la Maison de la Croix-Rouge à Montréal, des bénévoles taillent les tissus avant de les expédier aux sections rurales.

L'OPINION DES AUTRES

L'avidité séculaire

«Des gens ont dit que si la paix eût été signée, au lendemain de Sedan, on ne nous eût pas pris nos frères d'Alsace-Lorraine. Erreur ou mensonge! Ce n'est pas depuis 1870 que la Prusse a songé à cette conquête: c'est depuis 1815. Le plénipotentiaire qui parlait pour les Hohenzollern, au traité de Vienne, y réclamait déjà nos provinces auxquelles il ajoutait même: l'Artois, la Franche-comté, la Bourgogne, "pays d'Empire", comme disent encore les Prussiens. Une fois lancée, la réclamation ne s'est plus arrêtée. Dogme d'Etat, elle a été ouvertement enseignée dans toutes les écoles d'Allemagne. La France l'a vue repaître tout à coup en 1830, violemment affirmée par toute la presse germanique, cette presse soldée et guidée, — dont le gouvernement d'outre-Rhin est toujours solidaire et toujours responsable, puisque c'est toujours lui qui la dirige ou qui la corrige. Après 1815 et 1830, la convoitise a couvé silencieusement pour éclater de nouveau plus ardente que jamais en 1848, au congrès révolutionnaire de Francfort. C'est même alors, c'est même là, qu'a été définitivement établi le programme des futures annexions. Le Sleswig-Holstein y fut désigné comme appartenant en propre à l'Allemagne, et aussi le Hanovre, et aussi l'Alsace-Lorraine. Après quoi, on établissait, en bonne et due forme, les justes droits de la Prusse sur les provinces allemandes de l'Autriche, sur le restant de la Pologne russe, sur la Finlande même, sans négliger ses titres non moins légitimes à la possession de la Hollande, dont les habitants l'oublent trop volontiers qu'ils sont

Allemands', suivant l'engageante expression d'un géographe moderne de Leipzig. Certains diplomates prussiens essayent en vain de le nier: la préméditation contre nous date de plus de cinquante ans, et ce n'est pas au lendemain d'une victoire sans bornes, ayant amené une capitulation sans conditions, que le chancelier de fer et le roi-soldat auraient eux-mêmes rien retranché à leurs exigences, rien cédé de leurs prétentions.» — Paul Déroulède, discours de l'inauguration du monument Gambetta, Cahors, 15 avril 1884.

Tous les sacrifices sont nécessaires

«Il est incontestable que pour vaincre il nous a fallu et il nous faudra encore mettre à contribution tous les sacrifices dont nous sommes capables. Si nous jetons un regard sur les pays, les villes qui ont déjà subi les assauts directs des bombardements, nous pouvons bien nous demander s'ils ne seraient pas prêts aujourd'hui à tous les sacrifices pour en avoir été préservés comme nous le fûmes nous-mêmes jusqu'aujourd'hui. Hier c'était leur tour; est-ce que demain ce ne sera pas le nôtre de voir nos villes et nos maisons détruites?» — S. Exc. Mgr Georges Mélançon, évêque de Chicoutimi, 7 février 1942.

L'Europe souterraine

«Les méthodes de combat en usage aujourd'hui chez les nations subjuguées de l'Europe ruivent être classées sous les rubriques suivantes: les démonstrations populaires, le terrorisme individuel, la résistance passive, la résistance active et le sabotage. Ces deux dernières métho-

des sont les seules qui aient quelque chance de réussir.» — Le publiciste tchécoslovaque Jiri Hronek, dans son livre *Le volcan sous Hitler*, Londres, 1942.

CHANGEMENT A RADIO CANADA

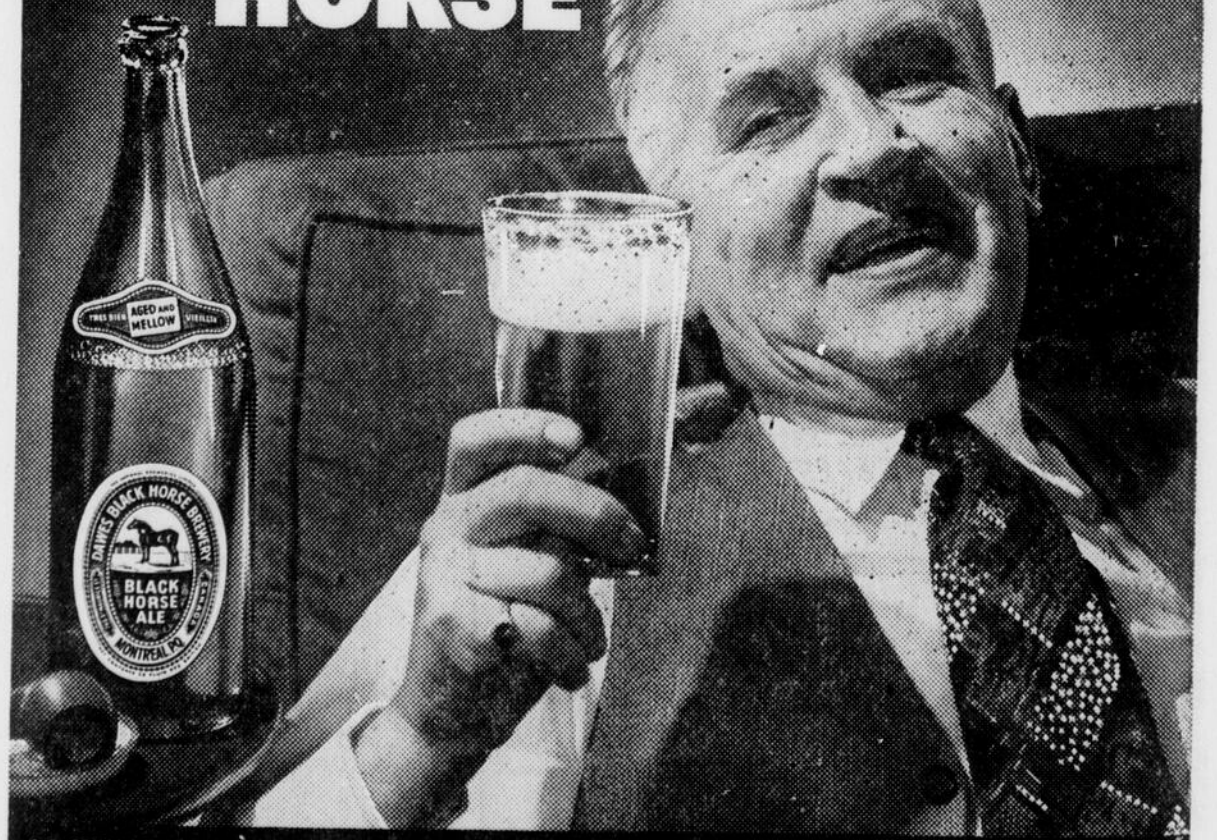
A partir du dimanche, dix mai, l'édition finale du journal parlé

de Radio-Canada passera à dix heures et non à onze heures. Ce changement répondra aux voeux de nombre d'auditeurs surtout ceux des centres ruraux.



Comme il est bon de revenir à ses anciens amis

Comme il est bon de revenir à la **BLACK HORSE**



LA MEILLEURE BIÈRE AU CANADA—LE PRODUIT DE CINQ GÉNÉRATIONS DE MAÎTRES BRASSEURS

Résidences d'été rendues utilisables à l'année longue

L'emploi d'isolants sur les murs extérieurs assure le confort en toute saison et procure de nouveaux logements

Des milliers de Canadiens ont eut à se plaindre de la disette de logements, au cours de l'hiver, tandis qu'une multitude de résidences d'été restaient inoccupées, partout au pays, du fait qu'elles n'étaient pas construites pour loger en toute saison. Les autorités en construction signalent aujourd'hui ce fait en prévision des mois à venir et des saisons froides parce qu'il est facile de remédier rapidement à cette situation en rendant ces habitations utilisables en toute saison. L'emploi de revêtements isolants sur les murs extérieurs peut faire servir ces maisons à l'année longue et ainsi la crise du logement se trouvera alléguée d'autant.

Il est fréquent de voir les gens quitter leur résidence d'été, dès l'approche de l'hiver pour chercher refuge dans les villes, alors que ces mêmes maisons, refaites à peu de frais auraient pu leur servir, l'hiver et l'été, tout en laissant les logements des villes à ceux qui ne peuvent s'en passer. Plusieurs de ces constructions subissent actuellement les changements rénovateurs qui les rendent réfractaires au froid et confortables malgré les intempéries et le froid.

La façon la plus simple et la plus en usage est de recouvrir les murs extérieurs d'isolants insul-brick qui se posent directement par-dessus le murs de bois et assurent une isolation parfaite contre le vent et le froid. Cette application se fait rapidement par n'importe quel menuisier, sans déranger d'aucune façon les résidents. Le chauffage en est rendu facile et l'apparence grandement améliorée. Les frais d'entretien sont éliminés, et de nouveaux logements annuels sont ainsi créés pour aider à résoudre le problème aigu du logement dans les grands centres, comme Ottawa, Montréal, Halifax, et autres.

LITTÉRATURE POUR ENFANTS

On s'inquiète fortement aux Etats-Unis de la littérature à un sou pour enfants, autrement dit les "comics", qui se répand de plus en plus. Un journaliste bien connu, Robert Quillen, prétend que ces illustrés atteignent chaque mois 10,000,000 de jeunes lecteurs. Ils leur racontent en images colorées des aventures fantastiques. Les adultes ceux surtout qui n'ont pas d'enfants, peuvent n'y voir aucun danger. Il n'en est pas ainsi des éducateurs et des médecins. C'est, d'après eux, du poison pour ces jeunes intelligences, servi si l'on veut à petites doses, mais qui à cause de leur fréquence, agissent fortement. Ces illustrés forment une génération de déséquilibrés, de voleurs, de meurtriers.

Radio-Vatican a cru devoir à son tour dénoncer une telle littérature. Ce sont des "bombes imprimées" déclarait une émission récente, aussi dangereuses que celles de la guerre; ces dernières déchirent le corps, les autres laissent l'âme. Notre pays n'est pas indemne de ce mal. Les parents et les éducateurs se doivent d'en prévenir leurs enfants.

Ouverture des routes à la circulation d'été

Nous en sommes à l'époque de l'année où la température plus clémente et les jours plus ensoleillés font croître l'espérance en un retour prochain de la saison du renouveau, de la verdure et des fleurs. C'est la saison de l'automobilisme qui s'annonce et l'ouverture des grandes routes à la circulation d'été suscite déjà un vif intérêt chez le public voyageur désireux de reprendre les randonnées que l'hiver avait interrompues. Répondant à leur désir, le présent bulletin donne les principaux renseignements sur la condition générale de chacune des routes. La date plutôt hâtive de ce premier rapport ne saurait permettre beaucoup de détails encore mais on pourra se procurer des renseignements supplémentaires en s'adressant directement au département de la Voirie, à Québec, ou à ses ingénieurs de division, dans chaque région de la province.

En dépit d'un hiver long et exceptionnellement rigoureux, tant par la violence des tempêtes que par

l'abondance des chutes de neige, près des trois quarts du réseau des grandes routes est déjà ouvert à la circulation automobile et l'état général des surfaces est bon. Il n'y a présentement que les routes ou sections de routes qui traversent les régions montagneuses et celles qui longent les rives du fleuve entre la vieille capitale et la péninsule de Gaspé qui soient encore complètement fermées. L'ouverture de ces routes, qui ne saurait beaucoup tarder, peut être prévue pour la période du 15 au 20 avril mais ces dates pourraient être devancées si la température s'y prêtait.

REGLEMENTS

Voici les règlements qui seront en vigueur et que la police de la route sera chargée de faire observer durant la période de fermeture à la circulation lourde. Aucune exemption à ces règlements ne sera accordée et, en conséquence, les propriétaires de camions sont priés de bien vouloir s'abstenir d'en demander.

1o — La pesanté totale, y compris la charge de tout véhicule de livraison ou de commerce, ne devra pas dépasser les 2.5 du poids prescrit par la loi en temps normal, soit:

Camions à roues simples, pneus de 6 pouces, 6,000 lbs.

Camions à roues jumelles, pneus de 6 pouces, 8,500 lbs.

2o — Les autobus dont le poids dépasse 11,000 lbs, véhicule et charge comprise, ne pourront circuler sur les chemins fermés à la circulation lourde.

3o — Le poids appliqué sur chaque rue, par pouce de largeur de son pneu ne devra pas excéder 200 lbs pour des pneus de moins de 6 pouces, et 240 lbs pour des pneus de 6 pouces et plus. Cette largeur sera celle estampée sur le pneu par le fabricant.

4o — La vitesse des camions sur une route fermée à la circulation lourde ne devra pas dépasser 16 milles à l'heure.

5o — Un poids additionnel total de 2000 lbs sera toléré dans le cas du transport des matières périssables et le cas de déménagements. Cette charge additionnelle de 2000 livres devra être répartie dans le camion-tracteur et sa remorque, s'il s'agit de véhicules de transport accouplés.

6o — Dans le cas de véhicule à traction animale, dont les roues sont

munies de bandage métallique, le poids appliqué sur chaque roue ne devra pas dépasser 200 lbs par pouce de largeur du bandage métallique de roue.

Saviez-vous?

... que les derniers avions de guerre construits par l'Angleterre vont à une vitesse de plus de 400 milles à l'heure et peuvent atteindre une hauteur de plus de 30,000.

... quels sont les plus grands producteurs de houille blanche? Grand Coulee Dam dans l'état de Washington, qui produira lorsque complètement en opération avec ses dix huit générateurs, 1,974,000 kilowatts d'électricité; le barrage a une longueur de 4,300 pieds et une hauteur de 560 pieds. Boulder Dam avec une capacité de 1,322,000 kilowatts, le barrage a une longueur de 1,180 pieds et une hauteur de 726 pieds. Au troisième rang vient le barrage de Dneprostroy, Russie, avec environ 650,000 kilowatts.

Qui voulez-vous au pouvoir ?

Mackenzie King...ou ses ennemis IL FAUT CHOISIR

"En qui aurez-vous confiance?"

"Si, en ce moment critique entre tous, vous ne voulez pas faire confiance au gouvernement et à votre parlement et si vous ne voulez pas croire qu'ils ne feront que ce qui est seulement dans l'intérêt du pays, dites-moi en qui vous mettrez votre confiance ?"

l'hon. M. Mackenzie King
à la radio, 7 avril 1942.

- POUR** que M. King ne soit pas brusquement privé de notre appui au bénéfice de ses ennemis... et des nôtres;
- POUR** que, fort de notre soutien moral, il soit en mesure d'adopter les décisions qu'il jugera nécessaires à notre défense, aux exigences du moment et à la victoire commune;
- POUR** que le Canada, collaborant en associé puissant à l'oeuvre de guerre des Nations Unies, jouisse au même titre des avantages de la paix;
- POUR** que la province de Québec, oubliant même ses griefs légitimes pour servir le bien supérieur de la nation, commande le respect de tous les alliés;
- POUR** que trois siècles de labeurs et de traditions ne soient pas effacés par un seul acte impulsif mais soient couronnés, au contraire, par une attitude courageuse et réfléchie à l'heure la plus grave de notre histoire;
- POUR** nos familles, nos enfants, nos libertés acquises;
- POUR** l'avenir et l'honneur du Canada français

Il faut voter "OUI"

le 27 avril

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

par J. Arthur LeMay

PENSES-Y!



LE CANADIEN AÏME LA PAIX, DIS-TU?... TU AS RAISON!



LE CANADIEN N'EN VEUT À PERSONNE...TU AS RAISON!



LE CANADIEN NE NOURRIT AUCUN DESIR DE CONQUETE..... TU AS RAISON!



LE CANADIEN NE DEVRAIT SE BATTRE QUE QUAND L'ENNEMI SERA DANS LA PLACE...TU AS TORT!



LA TCHÉCO-SLOVAQUIE AIMAÏT LA PAIX...ELLE EST ASSERVIE!



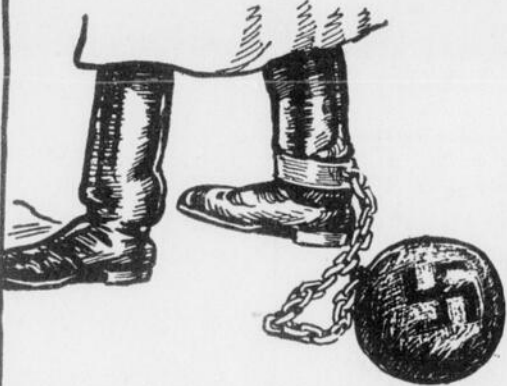
LA POLOGNE NE DÉSIRAINT QUE DE VIVRE EN PAIX...ELLE EST ASSERVIE!



LA HOLLANDE NE DÉSIRAINT QUE D'EXPLOITER SON BIEN DANS LA PAIX... ELLE EST ASSERVIE!



LA BELGIQUE NE DEMANDAÏT QUE DE TRAVAILLER EN PAIX... ELLE EST ASSERVIE!



LE DANEMARK NE CHERCHAÏT NOÏSE À PERSONNE... IL EST ASSERVÏ!



LA NORVÈGE NE DEMANDAÏT RIEN À PERSONNE... ELLE EST ASSERVÏ!



LA YOUGO-SLAVÏE NE MENACAÏT AUCUN DE SES VOÏSÏNS... ELLE EST ASSERVÏ!



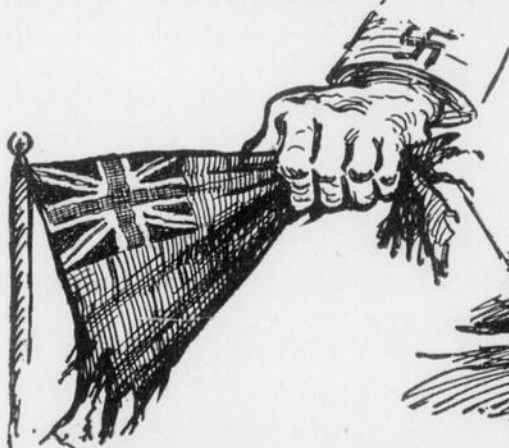
LA GRÈCE NE TROUBLAÏT PAS LA PAIX... ELLE EST ASSERVÏ!



LA FRANCE NE DEMANDAÏT QUE DE CONTINUER SON OEUVRE EMINEMMENT PACIFICATRICE ET CIVILISATRICE...ELLE EST ASSERVÏ!



TOUTS CES PAYS ONT ÉTÉ ASSERVÏS PARCEQUE CHACUN, L'UN APRES L'AUTRE, NE S'EST BATTU QU'APRES QUE L'ENNEMI FUT DANS LA PLACE!



ET SI LE CANADA FAÏT COMME EUX, COMME EUX, IL SERA ASSERVÏ!



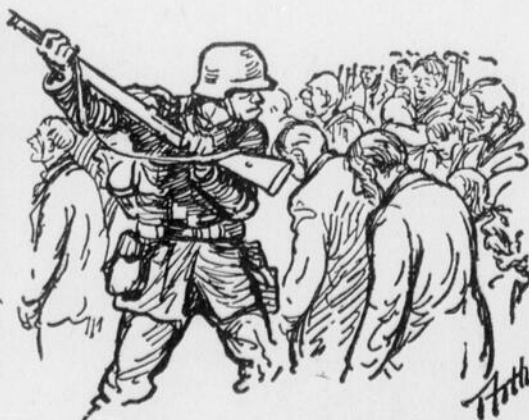
MAÏS S'ÏL CONSIDÈRE COMME LIGNE DE DÉFENSE TOUT ENDRÏIT OÙ SE TROUVE L'ENNEMI...



ET QU'ÏL S'Y PORTE...!



ÏL NE CONNAÏTRA PROBABLEMENT JAMAÏS LES HORREURS DE L'ÏNVAÏSION...!



NI DE LA SERVÏTUDE:



PENSES-Y!

Arthur LeMay

La Page d'Agriculture

Comment prévenir l'anémie des porcs

L'anémie est une maladie qui décime souvent nos porcheries et fait parfois de grands ravages dans nos troupeaux. Dans bien des cas, il arrive que l'on recourt trop tard aux moyens à prendre pour y remédier et l'on subit des pertes qui auraient pu facilement être évitées.

L'anémie est une maladie qui peut être facilement enrayée, et il est recommandable d'adopter des mesures préventives avec les portées d'hiver ou hâtives du printemps. Le traitement est simple, peu coûteux et à la portée de tous. Cette année, vu qu'il y a pénurie de porcs dans l'Est du Canada et surtout dans le Québec, il est plus urgent que jamais de surveiller les cochonnets afin de prévenir l'introduction de cette maladie.

L'anémie résulte d'un manque de fer dans l'organisme et s'observe généralement lorsque les porcelets sont âgés de deux à cinq semaines. Les jeunes porcs qui en sont atteints sont caducs, peu éveillé et souffrent généralement de diarrhée; la peau et les oreilles sont très pâles et les soies ont une apparence grossière.

La prévention de cette maladie commence d'abord avec les soins à donner à la truie pendant sa gestation. Si elle reçoit une nourriture abondante et bien équilibrée, elle sera susceptible de donner des petits robustes qui auront assez de vigueur pour traverser sans trop de danger la période critique. Mais cela n'est pas toujours suffisant et il arrive assez souvent que la croissance rapide des porcelets qui tentent exige apparemment plus de fer qu'il y en a dans le lait de la mère. C'est pourquoi, lorsqu'ils sont gardés en réclusion complète, ils sont exposés à faire de l'anémie. De plus, des expériences conduites au Danemark ont démontré que, lorsque les jeunes porcs sont tenus exclusivement à l'intérieur, l'hémoglobine contenue dans le sang peut diminuer au cours des trois premières semaines de leur existence jusqu'à un tiers de ce qu'elle était à la naissance; puis elle augmente plus ou moins rapidement suivant la valeur des autres aliments en plus du lait de leur mère. Or, le fer est nécessaire dans la formation de l'hémoglobine et quelques traces de cuivre en facilitent la formation. Il est donc arès important de fournir aux porcelets la quantité de fer suffisante à leur organisme pour les empêcher de devenir anémiques.

Le fer peut être fourni sous deux formes différentes: 1) soit sous forme de sulfate de fer; 2) soit par l'apport de mottes de terre arable. Le traitement au fer peut aussi servir de remède à la maladie si elle n'est pas trop avancée. On peut donner à chaque porcelet une cuillerée à thé d'une solution contenant 2½% de sulfate de fer, ou bien se procurer une préparation de sulfate de fer en poudre à la pharmacie et la servir aux jeunes porcs à trois reprises, soit à 2, 8 et 15 jours. L'on n'a qu'à répandre sur la langue du porcelet ce qui peut contenir une petite pièce de cinq sous. Après que les jeunes porcs ont commencé à manger des aliments solides, ce traitement n'est plus nécessaire parce que le danger de contracter la maladie est généralement passé. Ce traitement ne s'impose pas non plus aux sujets qui vont dehors, parce qu'en fouillant ils ingèrent de la terre et y trouvent le fer additionnel dont ils ont besoin. On peut obtenir d'aussi bons résultats en mettant tout simplement à

la portée des petits cochons dès qu'ils ont atteint l'âge de trois semaines, car plus ils commenceront jeunes à prendre des aliments autres que le lait maternel, plus ils se développeront vite, moins ils seront exposés aux maladies de toutes sortes. Un ou deux porcs réchappés de plus abaissent d'autant le coût initial de chacun et permettent de réaliser de plus grands revenus.

Comme on le voit, l'anémie peut être contrôlée sans trop de difficultés et il est bon de prendre les précautions nécessaires contre cette maladie même avant d'en découvrir les symptômes chez les porcelets.

J.-E. BISSON,
agronome,

Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE:—

Actuellement, les approvisionnements disponibles sont insuffisants pour la demande régulière.

Ce marché est très ferme et les prix se maintiennent facilement au niveau du plafond établi par la Commission des prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Lundi matin, le 20 avril 1942, le beurre No 1 pasteurisé était coté, au gros, à 35¼¢ la livre.

FROMAGE:—

Le mouvement de notre marché au fromage s'est continué instable. Nos principaux distributeurs domestiques ne semblent pas désireux de transiger trop librement.

A la suite d'une offre dépassant considérablement la demande, une autre baisse a été enregistrée dans les prix.

VOLAILLES VIVANTES: (Poules)

La demande est active et les prix sont fermes.

(Poulets à Rôtir)

Les arrivages sont à peu près nuls. La demande est bonne et les prix sont fermes.

(Poulets à Griller)

Les quelques arrivages sont facilement absorbés et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES:—

(Poules et Poulets)

Les arrivages sont restreints et régulièrement absorbés. Les prix sont fermes.

OEUF:—

(Montréal et Québec)

Depuis quelques jours, une tranquillité assez apparente s'est manifestée sur notre marché aux oeufs.

En plus d'un ralentissement dans la demande pour les besoins immédiats, un récent communiqué prohibant l'entreposage des oeufs autres que ceux destinés à l'exportation, contribue à une liquidation beaucoup plus pressée et à faire fléchir les prix.

VEAUX ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Arrivages régulièrement absorbés et prix stables.

PORCS LIVRES ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Marché stable aux prix actuels.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 20 avril, 1942 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS:—

Prix de base des carcasses de porcs classés B1 ou B2 pesant 135 à 185 livres: offre 15.25. Porcs de même classe payés sur le poids vif: 11.35c. Truies: 8.50 - 9.50.

RABAIS:

B2 (130 à 134 lbs) .50
C1 et C2 (130 à 175 lbs) \$1.00
C3 (176 à 185 lbs) \$2.00.
D1 et D2 (130 à 175 lbs) \$1.50
D3 (176 à 185 lbs) \$2.50.

(Porcs pesant moins de 130 livres \$2.50 ou plus.

Pesants (186 à 205 lbs) \$2.50
Extra Pesants (206 à 220 lbs) \$2.50 le 100 livres.

Extra-Pesants (220 et plus) \$3 du 100 livres.

Les porcs blessés subissent la coupe de \$2 en plus de la classification ordinaire.

VEAUX DE LAIT:—

Choix 12.00—12.50
Bon 10.50—11.50
Moyen 9.50—10.00
Commun 7.00—8.00
D'herbe 5.00—5.50

BOUVILLONS:—

Choix 10.25—10.50
Bon 9.50—10.00
Moyen 9.00—9.50
Commun 6.50—8.00

AGNEAUX:—

En lots mélangés 8.00—10.00

MOUTONS:—

Bon 6.50—7.00
Commun 4.00—4.50

TAURES:—

Choix (Type à boucherie) 9.00—9.50
Bonne 8.00—8.75
Moyenne 7.00—8.00
Commune 5.50—6.50

VACHES:—

Choix (Type à boucherie) 7.75—8.00
Bonne 7.00—7.50
Moyenne 6.25—7.00
Commune 5.00—5.75
Très Com. 4.00—4.50

TAUREAUX:—

Choix (Type à boucherie) 8.00—8.50
Bon 7.50—8.00
Moyen 6.75—7.25
Commun 5.50—6.00

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 18 avril 1942

POULETS VIVANTS "A ROTIR" (GRIS, BLANCS et ROUGES)

A—6 lbs et plus 25¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 23½¢
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22

POULETS VIVANTS "A GRILLER" (GRIS et ROUGES)

A—2 lbs jusqu'à 2½ lbs 27¢
B—1½ lb jusqu'à 2 lbs 25
C—1 lb jusqu'à 1½ lb 23

POULETS VIVANTS "A GRILLER" (BLANCS)

A—2 lbs jusqu'à 2½ lbs 25¼¢
B—1½ lb jusqu'à 2 lbs 23½¢
C—1 lb jusqu'à 1½ lb 21¼

POULES VIVANTES:—

A—5 lbs et plus 26¢
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24½¢
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 23
COQS 15

POULETS ABATTUS:—

(Engraisés au lait)

Spécial — 6 lbs et plus 31¢
A—6 lbs et plus 30
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 29
B—6 lbs et plus 27
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 26
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 25

POULETS ABATTUS:—

(Sélectionnés)

Spécial — 6 lbs et plus 30¢
A—6 lbs et plus 29
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 28
B—6 lbs et plus 26
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 25
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24
C—6 lbs et plus 23
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 22
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 20

POULES ABATTUES:—

(Sélectionnées)

Spécial — 5 lbs et plus 26¢
A—5 lbs et plus 25
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 23
B—5 lbs et plus 22
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 20
C—5 lbs et plus 19
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 18
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 17

N.B. — Les oiseaux de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUF:—

A—Gros 29¼¢
A—(Moyens) 27½¢
B 26
A—(Poulettes) 25
C 23½

LAPINS VIVANTS:—

5 lbs et plus — la livre 14¢

VEAUX ABATTUS:—

(Engraisés au lait)

Bons 13½¢
Moyens 12½¢
Communs 11½¢
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Semaine finissant le 13 avril 1942 inclusivement

BEURRE FRAIS:—

No 1 Pasteurisé 85¢
No 1 non pasteurisé 84½¢
No 2 84

Semaine finissant le 14 avril 1942 inclusivement

FROMAGE:—

(Fabriqué le ou après le 1er novembre 1941)
(Pour Marché Domestique)

BLANC:—

No 1 20¼¢
No 2 20¼¢
No 3 19¼¢

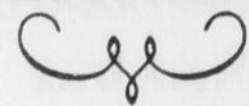
COLORE:—

No 1 20¼¢
No 2 20¼¢
No 3 19¼¢

(F.A.B. MONTREAL)

N.-B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

SATISFACTION



RAYONS-X

maintenant installés à notre salle d'opération à l'Hospice du Sacré-Coeur

Dr Paul Gervais

BERTHIERVILLE

MM. les médecins de la région voudront bien noter que notre clinique leur est ouverte en tout temps.

Service jour et nuit

Bernard Lanoix LIMITÉE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
EMBAUMEUR DIPLÔMÉ

EQUIPEMENT
DES PLUS
MODERNES

102 rue de Frontenac
Tél. 35
Berthierville

CORBILLARD
AUTOMOBILE

Les hebdomadaires réclament ce qui leur revient en justice

Le gouvernement fédéral, au cours d'un récent arrêté, déclarait suspendre indéfiniment la mobilisation des employés de journaux des grands quotidiens.

Avec beaucoup de raison, on alléguait que les journaux sont de première nécessité dans le rythme de la vie civile, qu'il importe de maintenir à tout prix en temps de guerre.

Mais on a complètement oublié les hebdomadaires, dont le rôle, proportions gardées, est peut-être encore plus efficace que le quotidien.

—Le quotidien se parcourt; mais l'hebdomadaire se lit. C'est là toute la différence.—

La grande nouvelle; l'information de dernière heure ne sont évidemment pas l'affaire de l'hebdomadaire. Mais la nouvelle locale; celle qu'on lit jusqu'à la dernière ligne; l'article de rédaction au cachet plus régionaliste; le commentaire plus "de chez-nous" ne passent jamais inaperçus.

Voilà pourquoi, dans la tâche qu'il a assumée, de guider l'opinion, et de maintenir, comme nous disions plus haut, le rythme de la vie civile, le rôle de l'hebdomadaire est incontestablement moins étendu que celui du quotidien; mais par contre, autrement plus en profondeur.

Il est de bonne psychologie publique de croire que le moral de la population civile et l'orientation de l'opinion publique sont choses essentielles à l'effort de guerre. Pourquoi alors ne pas pousser la psychologie suffisamment pour ne pas reléguer dans l'ombre les agents qui, dans leur sphère, contribuent précisément le plus à cette tâche?—

L'arrêté du gouvernement sti-

Vous les Roulez Mieux avec le
TABAC À CIGARETTES
OGDEN'S FINE CUT

pule clairement que ne seront suspendus du service militaire que les employés essentiels au fonctionnement du quotidien. Il ne s'agit pas en effet de créer là des oasis où les tire-au-flanc et les couillons puissent aller se réfugier en toute sécurité.

L'hebdomadaire n'en demande pas plus. C'est tout simplement la reconnaissance de ses états de service qu'il réclame avec énergie, parce qu'il se rend parfaitement compte qu'il y a droit.

Aux autorités maintenant de reconsidérer la situation.

La Direction.

(Le Canada Français)

Cité du Vatican

Le pape parle du devoir des parents

Berne, Suisse. — Pie XII a adressé la parole à trois mille personnes à son audience ordinaire du mercredi. Il a dit aux parents que leur devoir était de laisser partir leurs fils pour la guerre lorsqu'il s'agit de l'intérêt national.

Avez-vous lu?

Autrefois, les premiers ministres se faisaient "cirer"; aujourd'hui ils deviennent ciréurs.

Pour mieux lécher les bottes, deux langues valent mieux qu'une.
Le Temps.

LE PETIT CHAPERON ROUGE

— Pourquoi M. Cardin a-t-y fait un discours, grand'mère?

— C'est pour mieux "empoigner ton âme", mon enfant.

— Pourquoi M. Vien est-y lieutenant-colonel, grand'mère?

— C'est pour mieux te défendre, mon enfant.

— Pourquoi M. Godbout vent-y deux langues, grand'mère?

— C'est pour mieux te goûter, mon enfant.

— Pourquoi les rouges y font-y un plébiscite, grand'mère?

— C'est pour mieux te manger, mon enfant.

Le Grincheux

UN VILAIN TOUR. —

Les gens de Pont-Rouge se sont bien amusés ces jours-ci. Un citoyen de la paroisse a déclaré à qui voulait l'entendre qu'il avait de l'essence au moins pour cinq ans. Alertés, la police fédérale est allée faire une enquête. Elle demanda au citoyen si c'était vrai. Il répondit que oui.

— Combien en avez-vous de gallons?

— Un gallon, monsieur, répondit le pince-sans-rire: c'est pour mon briquet.

TI-PIC

HEURE CATHOLIQUE

L'Heure catholique organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, consacre actuellement ses émissions aux fondateurs de la métropole. Les causeries sont données par le R.P. Léon Pouliot, S.J. de la Société Historique de Montréal. Il parlera, le 26 avril, de Marguerite Bourgeoys. Cette causerie a lieu à 2h. au poste CKAC. Elle sera suivie d'une chronique d'actualité religieuse.

Rapprochons le jour de la **VICTOIRE** en souscrivant à **L'EMPRUNT de la VICTOIRE 1942**

BERTHIERVILLE MACHINE SHOP

(OUVRAGE DE PRÉCISION)



Achetez des OBLIGATIONS de la VICTOIRE NOUVELLE ÉMISSION

"Écho sportif de Berthier"

L'Association de courses Monaco organisera sur la coquette petite piste de Berthier des réunions de courses intéressantes pour tout le public amateur.

Les dates de ces réunions vous seront annoncées prochainement.

Par l'entremise de son président Monsieur Armand Grenier, l'Association de courses Monaco souhaite à tous une cordiale bienvenue pour la prochaine saison.

100^{ÈME} ANNIVERSAIRE

PEINTURE POUR PROTÉGER

DE RAMSAY

POUR AVOIR UNE **"PEINTURE"** durable, DEMANDEZ LA **"RAMSAY"**



Oui, cela vous paiera de dire "RAMSAY" quand vous direz "Peinture"—car lorsque vous spécifiez la peinture RAMSAY, vous assurez à votre foyer une protection sur laquelle vous pouvez compter—la protection que cette peinture de qualité supérieure donne depuis 25 ans avant la Confédération. Rappelez-vous que l'épreuve du temps, c'est l'épreuve de la peinture. C'est pour cela que tant de bons entrepreneurs recommandent la peinture RAMSAY. Ces hommes d'expérience savent que la durée de la peinture RAMSAY est incomparable et qu'elle est en définitive la peinture la plus économique. Donc, pour tout travail, intérieur ou extérieur, laissez-vous guider par ceux qui s'y connaissent. Exigez la RAMSAY pour résoudre vos problèmes de peinture.

VENDUE PAR

G. A. DAVIAULT BERTHIERVILLE

A. RAMSAY & SON COMPANY

DEPUIS PLUS DE 100 ANS—
"LA MEILLEURE PEINTURE"

Grande assemblée anti-conscriptionniste régionale de Berthier-Maskinongé

A LOUISEVILLE

DIMANCHE APRES-MIDI, LE 26 AVRIL, A 3 HRES. SALLE DU COLLEGE.

Vous entendrez Me Mario Laurier, petit neveu de Sir Wilfrid Laurier; Notaire René R. Béland, Gaston Fleury, Organisateur, et autres.

L'Hon. L.-J. THISEL, SERA PRESENT.

QU'ON SE LE DISE !

Tél. No 80

EMILE MARSEILLE

GARAGISTE

EMETTEUR de Licences d'automobiles.

65 RUE MONTCALM — — BERTHIERVILLE

Avis concernant une modification au décret relatif aux métiers du bâtiment dans les comtés de Joliette, Berthier, Montcalm et l'Assomption

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (S.R.Q., 1941, Chapitre 163), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative aux métiers de la construction dont la juridiction territoriale s'étend aux comtés de Joliette, Berthier, Montcalm et l'Assomption.

L'avis de modification de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 11 avril 1942 de la façon suivante:

Conformément aux dispositions de la Loi de la Convention collective (Statuts refondus de Québec, 1941, chapitre 163), avis est par les présentes donné par l'honorable Edgar Rochette, Ministre du Travail, que le Comité conjoint des métiers de la construction de Joliette lui a présenté une requête à l'effet d'apporter les modifications suivantes au décret numéro 1407, du 3 avril 1940, modifié par l'arrêté numéro 146, du 24 janvier 1941, relatif aux métiers du bâtiment dans les comtés de Joliette, Berthier, Montcalm et l'Assomption:

1. Que le troisième paragraphe de l'article I soit radié et remplacé par le suivant:

"Zone I. Les paroisses et les municipalités de Berthierville, St-Gabriel de Brandon, Joliette et un rayon de 10 milles autour de ses limites, Rawdon, L'Assomption, L'Épiphanie, St-Paul l'Érmitte, St-Lin des Laurentides, et toute la juridiction territoriale s'il s'agit de travaux s'élevant à \$2,000.00 ou plus, salaires et matériaux compris."

2. Qu le paragraphe "aa" suivant soit ajouté à l'article II:

"aa. Le mot "artisan" signifie toute personne exerçant seule ou en société, et pour son bénéfice personnel, l'un ou l'autre des métiers faisant l'objet de la juridiction industrielle du présent décret.

3. Que le paragraphe "c" de l'article IV soit radié et remplacé par le suivant:

"c. Tout travail exécuté en dehors des heures spécifiées au paragraphe "a" du présent article est considéré comme travail supplémentaire et doit être payé salaire et demi."

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre ladite requête.

Le sous-ministre du Travail,
GERARD TREMBLAY,

Ministère du Travail,
Québec, ce 11 avril, 1942.

Les fabricants de la PEINTURE RAMSAY

Présentent

"La Veillée du Samedi Soir
de Ramsay"

POSTES

CKAC-CHRC-CJBR

Tous les

SAMEDIS

à 8 hres 30 p.m.

St-Norbert

MARIAGE:—

On annonce le mariage de M. Roméo Rondeau fils de M. Omer Rondeau à Mlle Marie-Jeanne Brazeau fille de M. Cléophas Brazeau de Lanoraie.

DECES:—

Est décédée subitement à Montréal la semaine dernière Mme Omer Joly née E. Champagne, native de St-Norbert, et fille de Mme Vve Désiré Champagne de cette paroisse. Elle était la sœur de Mmes Adélaïde Poirier et Léandre Desfossés et de MM. Alfred et Joseph Champagne de St-Norbert. Nos condoléances à la famille.

VA ET VIENT:—

Mlle Jeannine Coulombe de Berthierville en visite à St-Norbert dimanche dernier.

M. et Mme Paul Laporte de Montréal chez leurs parents.

M. Pierre-Paul Poulette de Québec, dernièrement chez M. et Mme Napoléon Poulette.

MM. Jean Jacques et Noël Cormier de St-Thomas de Joliette chez M. et Mme Philippe Lambert.

Mme Gérard Robillard de St-Cuthbert a passé quelques jours chez ses parents dernièrement.

M. et Mme Riendeau de St-Hyacinthe chez M. et Mme Cléophas Denis.

MM. R. Roch et O. Dauphin, volontaires dans l'armée active sont partis le 13 avril pour le Nouveau-Brunswick pour suivre l'entraînement militaire. C'est leur dernière visite dans leurs familles respectives avant leur embarquement.

M. et Mme Emmanuel Sylvestre de Berthierville chez M. Conrad Dauphin dernièrement.

QUARANTE HEURES:—

Lundi le 27 avril prochain commencent les Quarante Heures de la paroisse pour se poursuivre les 28 et 29 avril.

L'origine des oeufs de Pâques

On a donné de nombreuses hypothèses sur l'origine des "oeufs de Pâques." En voici une qui, si elle n'est pas d'une authenticité certaine, a du moins le mérite d'être gracieuse et poétique.

C'était au XVI^e siècle. La princesse Marguerite d'Autriche, revenant d'un pèlerinage, passait à Bourg au moment des fêtes de Pâques. Une coutume du pays voulait que, ce jour-là, des amoureux dansassent ensemble sur un espace sablé où l'on avait dispersé des oeufs. S'ils terminaient la danse sans avoir brisé un seul oeuf, ils étaient fiancés, lors même que leurs familles s'y fussent opposées.

Comme la princesse assistait à ce

LABATTS

I.P. Ale Crystal Extra Stock XXX Stout
Export Lager Ale Porter

Essayez nos produits et vous les adopterez.

Vendus au même prix dans le district par les vôtres.

ROLLAND BOISVERT

JOLIETTE.

VOTEZ NON!

(suite de la page 3)

dans les guerres en dehors du territoire canadien? Que voulez-vous de mieux?

Notre parole vaut bien celle de M. Houde et celle de son ange gardien. Les crédits militaires sont pour la défense du Canada purement et simplement.

Je me suis engagé personnellement contre toute participation extérieure. Je fais partie d'un gouvernement où la majorité est anglaise. Mais je n'ai jamais eu peur de faire respecter mon point de vue. Si j'avais eu peur, j'en serais sorti. Je suis pour la défense de mon pays cent pour cent, cent cinquante pour cent même, s'il y avait moyen; mais quand il s'agit d'autres nations en guerre, je suis zéro pour cent pour cela". (1)

Dix-huit mois après le Canada déclare la guerre à l'Allemagne!

Que de démissions furent promises, que de serments déclarés qu'on se contenterait d'un effort modéré et qu'il n'y aurait jamais de conscription. "Pas un Canadien sera enrôlé de force" a crié M. Godbout. Et pourtant la conscription pour la défense du Canada est arrivée et pas un mot, pas une démission. Les fils de cultivateurs seraient exemptés et ils ont marché à l'entraînement comme les autres.

En 1942 une plébiscite pour imposer le service obligatoire outre-mer quand les circonstances l'exigeront. On nous demande de relever le gouvernement de son engagement anti-conscriptionniste tout en nous assurant qu'il n'y aura pas de conscription. Mais aucun de nos ministres n'a promis de démissionner ni de renier son parti si la conscription était imposée. Le parlement décidera a dit M. Cardin. M. St-Laurent, lui, dit: Ce n'est pas le temps de parler de la conscription. Attendez! Durant sa campagne électorale il avait dit: Ce n'est pas le temps de parler du plébiscite. Attendez! Le brigadier Vanier a été plus franc; il a dit: "Répondre "oui" c'est répondre "présent" à l'appel de la patrie en danger".

Chers lecteurs si vous ne comprenez pas, je désespère de votre cas. Que tous accomplissent donc leur devoir le 27 avril en faisant une croix à côté du "NON". Que ceux qui n'ont pas d'enfant ne soient pas assez égoïstes pour s'abstenir de voter ou voter oui. Jeunes ou vieux, pères et mères de familles, frères et soeurs faites en sorte que le sang de vos enfants ou de vos frères ne crie un jour vengeance contre vous parce que délibérément, à sang froid vous auriez par mesquinerie politique fait une croix au oui. Libéraux sincères sauvez le parti libéral; conservateurs, mettez la vengeance de côté et que tous votent "NON" le 27 avril.

GUILLAUME MASSE

1. — "Le Devoir", 10 avril 1942.

SERVICE D'AUTOBUS

DUREE DE LA GUERRE

Pour transport des ouvriers de Berthier
aux usines de St-Paul l'Érmitte

LIVRET: \$3.50 — BON POUR UNE SEMAINE

Départ de l'Hôtel du Canada, à Berthierville.

ALFRED DESMARAIS, Prop.

JOLIETTE, P. Q.

Tél. 434

ÉLIMINEZ LES POISONS...

Votre système constipé vous rend un mauvais service. Il vous fait paraître inférieure en jugement, en vivacité, en humeur. On préférera l'autre. Il est si facile d'éliminer la source du mal; en effet, "une ou deux ROBOL, ce soir, effet demain matin".

Ne laissez pas l'empoisonnement délabrer votre santé. Les tablettes ROBOL, grâce à une drogue spéciale ne donnent pas de colique.



TABLETTES **ROBOL**

CONTRE LA
CONSTIPATION

25 cents la boîte.

Gie Chimique FRANCO Américaine Ltée. 1566, rue St-Denis, Montréal

Maladies

contagieuses

Par la visite de 13,115 maisons, par la mise en quarantaine de 1,201 autres, par l'examen de 63,389 contacts et cas suspects, par l'exclusion de 10,144 enfants des écoles, par la révélation de 6,438 cas de maladie contagieuses et par le dépistage de 11,456 cas, les unités sanitaires de la province de Québec ont assuré la protection de milliers et de milliers d'individus contre ces fléaux. En outre, 4,578 enquêtes épidémiologiques (ensemble des recherches) ont également permis et assuré une protection efficace à la population. Voilà ce qui ressort du rapport annuel de la division des unités sanitaires de comtés du ministère de la santé et du bien-être social de la province de Québec.

Encouragez nos annonceurs

St-Gabriel

VA ET VIENT:—

Le lieutenant Gérard Godin des Trois-Rivières chez ses parents en fin de semaine.

M. et Mme Léonard St-Georges et M. et Mme Arthur Rainville de Montréal étaient de passage chez M. et Mme Alphonse Rainville et Léo Dé-nommé.

M. Arthur Mondor du Régiment des Fusilliers Mont-Royal de Val Cartier, a passé la fin de semaine chez ses parents.

M. Sylvio Brissette du régiment de Joliette ainsi que sa dame, chez M. et Mme Narcisse Brissette.

DEJEUNER-CAUSERIE:—

Tous les Anciens de l'Amicale sont invités au déjeuner-causerie qui aura lieu dimanche le 26 avril, immédiatement après la messe de 8.30 hrs. Sous la présidence de M. Piotte et de M. André Laurendeau. Bienvenue à tous.

NAISSANCE:—

Laurin. — M. et Mme Léo Laurin (née Ethel Mailhot), une fille née le 4 avril, baptisée le 5 avril, sous les noms de Marie Mireille Suzanne. Parrain et marraine: M. et Mme Arcade Leblanc, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Osias Mailhot, grand-mère de l'enfant.

DECES BOULIANE:—

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mme Léo-Paul Bouliane, décédée vendredi le 17 avril à l'âge de 42 ans et 8 mois. Outre son époux elle laisse pour pleurer sa perte, sa mère Mme Jules Fortin et un frère, Paul de l'Islet; sa belle-mère Mme Georges Bouliane; ses belles-soeurs: Mme Jos. Demers (Jeanne), de Montréal; Mme Hervé Armstrong (Marie-Ange), de St-Gabriel; Mme Rose Bouliane de St-Gabriel et Mlle Graziella Bouliane de Montréal; ses beaux-frères: MM. Jos. Demers de Montréal et Hervé Armstrong de St-Gabriel, de nombreux parents et amis.

Les funérailles eurent lieu lundi le

20 avril à 8 hrs. Le convoi funèbre quitta sa demeure, 9 rue Ste-Anne pour se rendre à l'église paroissiale. M. l'abbé Donat Houle donna l'absoute et chanta le service assisté de M. l'abbé Alf. Lefebvre comme diacre, de St-Gabriel, et de M. l'abbé Yvon Vandal, comme sous-diacre, de St-Félix de Valois. Mmes Raymond Tessier et Joseph Beausoleil firent la quête accompagnées de MM. Raymond Tessier et Jos. Beausoleil.

Les porteurs étaient: MM. Raymond Tessier, Jos. Beausoleil, Rodolphe Roberge, Henri Arbour, Ovilla Lambert et Sinal Bolduc. La chorale sous la direction de M. Arsène Beauvillier exécuta la messe de Yon.

La famille remercie tous ceux qui lui ont témoigné quelque marque de sympathie, soit en assistant aux funérailles, ou par offrande de messe, bouquets spirituels ou sympathies.

ASSEMBLEE:—

Grande assemblée samedi soir le 25 avril à St-Gabriel, à 8.15 hrs. Sous les auspices de la Ligue pour la Défense du Canada, et sous la présidence de Son Honneur le maire Aldéric Laurendeau et de M. Nap. Paquin, échevin. Orateurs: M. André Laurendeau et quelques-uns de ses collaborateurs viendront vous dire qu'il faut voter NON.

DEJEUNER-CAUSERIE:—

Tous les anciens de l'Amicale sont invités à prendre part au déjeuner-causerie qui aura lieu dimanche prochain, immédiatement après la messe de 8.30 hrs. Sous la présidence de M. McDuff, président de la Fédération de l'Amicale des Frères du Sacré-Coeur. Cette réunion aura lieu dans la salle du collège.

Ste-Ursule

DECES:—

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. l'abbé Pierre Boulay, décédé à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières. Le service et la sépulture eurent lieu à Ste-Ursule, mardi à 9 heures.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

VA ET VIENT:—

Mlle Lucile Pichette de St-Léon passa quelques jours chez sa tante Mme Henri Baril.

M. Louis-Jules Lessard, soldat à Farnham, chez M. Elphège Béland dimanche dernier.

Mlle Madeleine Bergeron de Montréal chez son père M. Omer Bergeron.

Mlle Angeline Vincent de Joliette, chez son père M. Edouard Vincent.

Mlles Anita Bergeron et Berthe Lefrançois à Montréal.

Au plébiscite de M. KING Il faudra répondre: "NON"

*ça c'est du GIN
ça c'est du GENIÈVRE
c'est du MELCHERS
CROIX D'OR!*

40 oz
\$ 3.45

26 oz
\$ 2.40

10 oz
\$ 1.05

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED • MONTREAL ET BERTHIERVILLE

MÉDICAMENT À 3 FINS
Attaque Rapidement Les Souffrances Du CATARRHE!

Quand le catarrhe aigu rend la respiration difficile—cause de l'enclenchement, du larmolement, de l'irritation du nez, et de la douleur, mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, et jouissez du soulagement que cela vous apporte.

Si le Va-tro-nol a tant de succès, c'est parce qu'il fait trois choses très importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il dissipe la congestion, cause de la gêne, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes du catarrhe déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai!



GRAINES DE SEMENCE

— EN PAQUETS —
— A LA LIVRE —

La Pharmacie Berthier

55 RUE de FRONTENAC

TEL. 70

Berthierville.

PETITS COURRIERS D'EUROPE

POLOGNE — Les Nazis "élèvent" de jeunes Polonaises

Le premier ministre du gouvernement polonais en exil, M. Wladylas Sikorski, a déclaré au cours d'un discours dans la capitale américaine, que les troupes d'occupation allemandes en Pologne ont parqué des jeunes Polonaises dans une station biologique, parce qu'elles possédaient des "caractéristiques raciales aryennes". Elles seront envoyées dans le Reich pour y donner naissance à des enfants "aryens" de la variété germano-polonaise. Les Nazis veulent tenter la même expérience avec différentes femmes de toutes les nations conquises.

ILES SANDWICH — Un Japais se suicide en demandant pardon. —

Honolulu, Hawaï. — Après avoir écrit une note disant que "sa conduite" avait été mensongère, et demandant pardon au gouvernement américain, Tatsunosuke Kobayashi, un homme d'affaires nippon très connu s'est suicidé en prenant du poison. Il était président de la "Union Supply Company". La note adressée à ses "employés" et amis se terminait avec cette admonition. "A partir de maintenant, obéissez aux lois américaines, et soutenez de toutes vos forces le gouvernement

des Etats-Unis et le régime de sa société".

YUGOSLAVIE Des Néo-Zélandais arrivent de Grèce! —

Ankara, Turquie. — Les rapports de Yougoslavie confirment l'arrivée en Serbie de soldats néo-zélandais échappés de Grèce, où ils se tenaient cachés depuis un an. Le nombre de ces héros a été suffisant pour former un bataillon complet, et ils se battent désormais sous les ordres du général Draja Mikhailovitch, l'indomptable chef qui n'a jamais voulu se rendre aux hordes nazies.

HOLLANDE — Les Allemands ont peur des catholiques hollandais

Londres. — On apprend que les catholiques de Hollande sont en train de renverser les rôles. Ce sont eux maintenant qui terrorisent leurs persécuteurs! Les Allemands ont en effet cherché à nazifier quelques sectes hollandaises; mais la réaction catholique est telle, qu'aucun prédicateur aux ordres de Berlin n'ose aller dans les "églises nazies". Ils craignent la juste colère du bourgeois où ils demeurent.

AUSTRALIE

L'héroïsme des blancs
Port Darwin. — Une escadrille japonaise ayant attaqué la côte australienne, quelques aviateurs américains décollèrent pour attaquer leur formation. Un bombardier lourd des Japonais tomba en flammes, suivi d'un de ses appareils d'escorte. Alors, un jeune pilote américain vit un autre "Zero" de chasse nippon

prenant en queue l'avion d'un de ses camarades. Sa mitrailleuse étant coincée, il fit virer son appareil et frappa le Japonais si fort, que l'aile de l'avion ennemi en fut arrachée et que le "Zero" s'écrasa au sol. Le pilote américain parvint à atterrir sans accident, bien qu'une partie d'une aile de son propre avion fût détachée.

MEXIQUE

Poste de radio dans un cercueil
Mexico. — Le journal "Ultimas Noticias" rapporte que la police a découvert un poste de radio enterré avec un cercueil. Un mexicain avait été approché par deux Japonais qui lui avaient donné de l'argent, afin qu'il leur permit d'enterrer "un ami cher" sur son ranch. Le citoyen empocha l'argent... et alla avertir la police.

ETATS-UNIS

Un Indien rapporte ses cartouches. —
Philadelphie. — Un Indien âgé de quatre-vingt-dix ans pénétra dans un poste de recrutement, fouilla dans ses poches, et en sortit quinze cartouches antiques, du calibre .44-70. L'Indien sortit ensuite deux certificats de bonne conduite dans l'armée, l'un daté de 1885 et l'autre de 1889. Il avoua timidement qu'après avoir aidé à combattre les Apaches dans la guerre des Plaines, il avait gardé les cartouches. Mais la rareté du métal pour combattre l'ennemi jaune par delà le Grand Océan avait réveillé ses remords. C'est pourquoi il rapportait les cartouches, après les avoir conservées plus d'un demi-siècle.